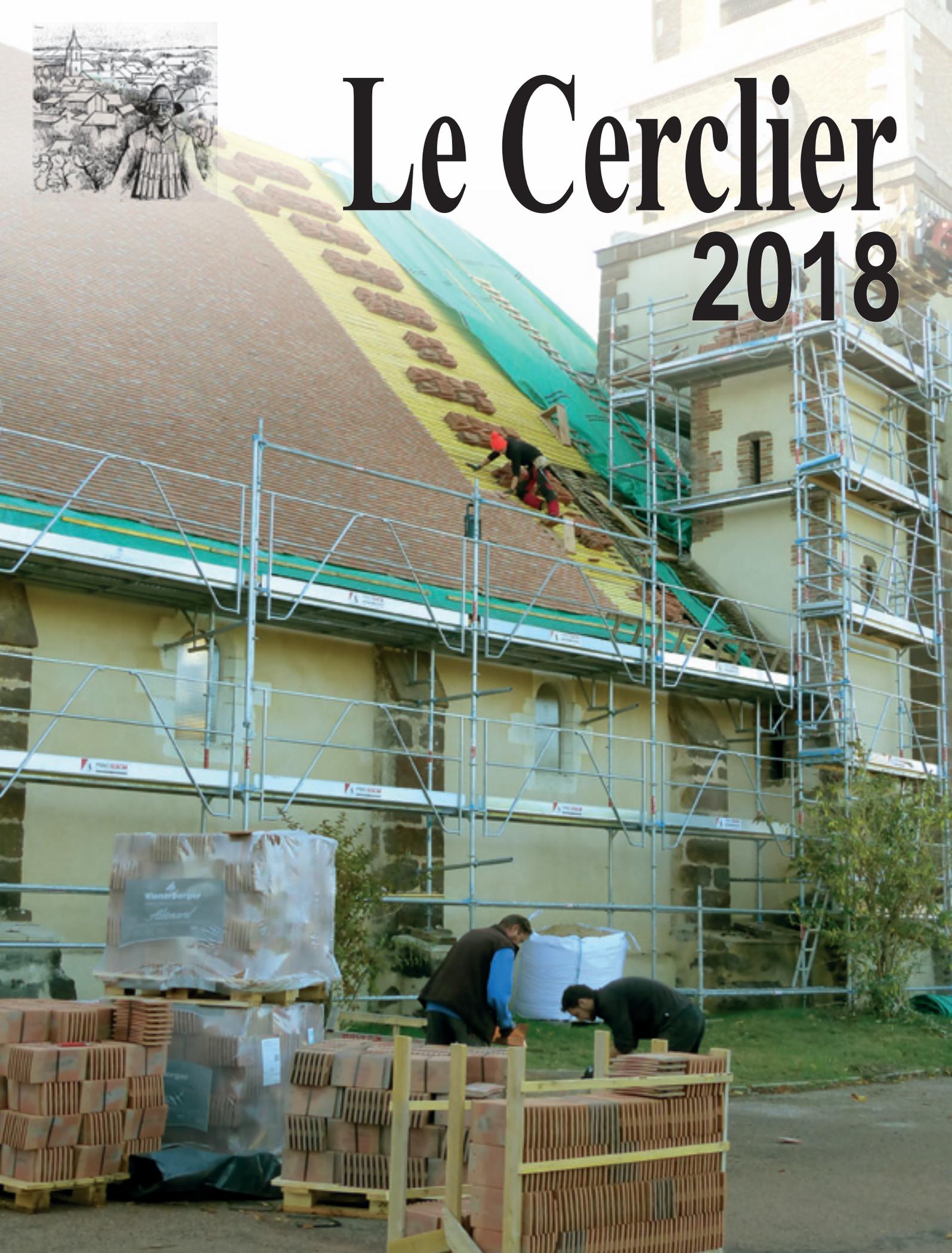




Le Cerclier 2018





GESTION MUNICIPALE

- 4 Toiture de l'église
- 7 Entretien des routes
- 10 Le clocher
- 12 Desserte forestière
- 14 Echos de la forêt
- 16 Travaux en bref

ACTUALITÉS

- 18 Marie-Claire POULET
- 19 Patrimoine en partage
- 20 La passion est toujours là
- 22 L'actu en bref
- 23 11 novembre 1918

VIE ASSOCIATIVE

- 24 Amis du château d'Arthé
- 25 Randonnées
- 26 Reliance
- 27 Mange'BD
- 29 Comité des fêtes

HISTOIRE LOCALE

- 30 De Merry à la cour de Louis XIV
- 34 Centenaire 14-18
- 38 Retour sur les cloches
- 39 Les croix de Merry

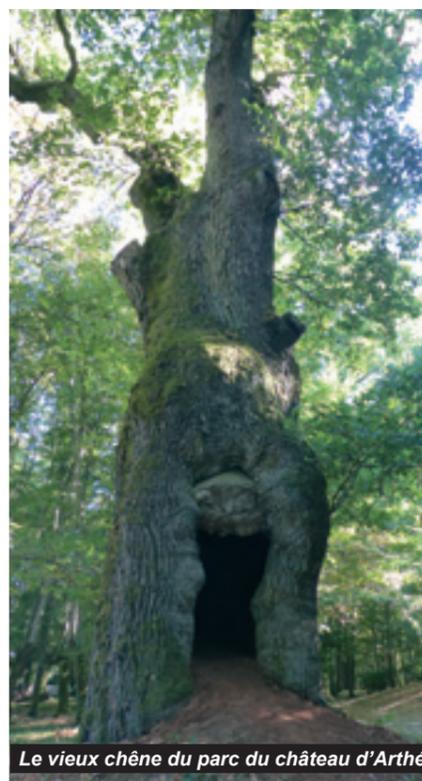
PLUS D'INFO

- 42 Etat civil - Nouveaux arrivants
- 44 Nos artisans

Réalisation : Guy PRÉVOST
Conseiller infographie : Patrick MANIEZ
Logo Cerclier : Marcel POULET
Photo de couverture : Guy PRÉVOST
Relecture : Marcel POULET
Impression: Starprint, Zone tecnosud
66000 Perpignan
Tirage : 280 exemplaires
N° ISSN : en cours
Dépot légal à la parution



Réfection de la toiture de l'église



Le vieux chêne du parc du château d'Arthé



Nouvelle desserte forestière

Editorial

Le mot du maire,

Comme à l'accoutumée, il me revient encore cette fois de préfacier ce 23^{ème} bulletin municipal.

Comme les précédentes années il résume parfaitement le travail accompli par la municipalité, conforme au programme élaboré et aux prévisions budgétaires ; avec en point d'orgue la réfection complète de l'imposante toiture de l'église Saint-Vincent (715 m²) avec le changement des tuiles et la pose de gouttières en cuivre (62 m) qui contribueront à l'assainissement des murs. Au vu des commentaires qui me parviennent, notre décision de réaliser ce projet et le travail effectué par l'entreprise *PRÉCY COUVERTURE* remporte l'adhésion de tous, avec un sentiment de fierté, de retrouver un cœur de village digne.

Sans oublier les autres réalisations, moins importantes, mais tout autant nécessaires : Tout d'abord le programme de travaux annuels indispensable, si nous voulons conserver un réseau routier correct sur l'ensemble de la commune. Cette année il a beaucoup souffert de l'exceptionnelle sécheresse, avec l'apparition d'importantes fissures. Qu'en sera-t-il de l'état après le passage de l'hiver ? Espérons qu'il ne sera pas trop rigoureux ? Sinon il faut s'attendre à des dégâts importants. Ensuite la poursuite du programme de l'aménagement de notre forêt en voies de dessertes, et qui profite encore de subventions conséquentes.

Et enfin la modernisation de l'éclairage public avec le remplacement des lampadaires obsolètes par des Leds. 22 points lumineux sont concernés (à l'heure où j'écris ces lignes, les travaux sont programmés, mais pas réalisés).

Félicitons notre talentueuse merrillonne, Marie-Claire POULET, qui fait honneur à notre village, qui défend les valeurs du travail manuel, de l'artisanat. Souhaitons-lui bonne route dans son tour de France.

Saluons, encourageons celles et ceux qui s'investissent dans le tissu associatif, dans l'animation de notre village, qui entretiennent la convivialité, qui représentent les valeurs de partage et nous invitent à se retrouver ensemble.

Il me reste à vous souhaiter, chers administrés, une lecture assidue (pas seulement des images) de ce 23^{ème} Cerclier, toujours très attendu, à en croire la demande, conçu et réalisé encore une fois par notre premier adjoint Guy PRÉVOST.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux à tous pour 2019.

Le maire,
Roger CHARPY

L'église

Avec la réfection de la couverture s'achève la restauration extérieure du bâtiment



Après avoir fait peau neuve en 2016, l'église Saint-Vincent est désormais bien à l'abri des intempéries avec une toiture entièrement refaite.

L'état de vétusté de cette couverture n'échappait à personne et il devenait urgent d'intervenir en raison des infiltrations d'eau constatées.

Les chéneaux assurant l'étanchéité aux raccords de la toiture et de murs étaient hors d'usage après des réparations de fortune. L'état des zincs au niveau des noues laissait aussi à désirer.

A certains endroits, en particulier au-dessus de la sacristie, le lattis était pourri. Les chevrons de rive étaient à changer. Une épaisse couche de mousse recouvrait une grande partie des tuiles.

L'absence de gouttières entretenait une humidité néfaste aux soubassements... etc.

LE COÛT DES TRAVAUX

Le coût s'élève à 223 000 € TTC. L'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) nous a accordé une subvention de 30 % du montant HT. Le département s'est contenté d'une modeste subvention de 8900 €. L'église n'étant pas classée aux monuments historiques, la région n'a accordé aucune subvention.

La commune eut recours à un emprunt de 120 000 € sur 12 ans pour financer une partie des travaux restant à charge avec un taux très avantageux de 1,06 %.

C'est l'entreprise **PRÉCY COUVERTURE** de Magny (89200) qui remporta l'appel d'offres.

Nous sommes très satisfaits de la prestation fournie et aussi d'avoir pu confier ces travaux à une entreprise locale.

LE CHOIX DES TUILES

Le choix s'avéra délicat compte tenu du nombre de teintes disponibles chez les fabricants agréés monuments historiques... et des panachages possibles. Nous avons fait le choix de la proximité en retenant une tuile de couleur assez claire fabriquée par la tuilerie ALÉONARD de Pontigny.

Pour éviter l'uniformité, des tuiles plus cuites donc de couleur plus foncée, ont été mélangées dans une faible proportion de 10 au m². Le résultat final est plutôt satisfaisant.

Quant aux vieilles tuiles, elles servirent à boucher des trous dans les chemins ruraux ! Leur récupération et la mise en palette n'étaient pas viable économiquement en raison de la main d'œuvre nécessaire.

HISTORIQUE DE LA TOITURE

Quand fut refaite cette toiture pour la dernière fois ? Les archives de la mairie sont muettes à ce sujet.

Nous savons seulement que la partie nord, qui donne sur la place Henri Chamvres, fut refaite en 1962 par un artisan du pays, Robert BARDOT de Vaux. Les anciens s'en souviennent encore.

Après la fin de la seconde guerre mondiale, la municipalité de l'époque décida de recouvrir la partie nord par des tôles ondulées ! Elles provenaient d'un grand hangar construit par les Allemands au début de la guerre sur la place pour abriter du matériel roulant, principalement des tanks.

Etrange décision ! Les compte-rendus des conseils municipaux ne fournissent pas d'explications. On peut supposer que ce pan de toiture devait être en très mauvais état et que l'argent manquait pour le refaire en tuiles.

Une petite partie de la toiture de la sacristie face à l'école fut reprise par l'entreprise de maçonnerie GENREAU Roland en 1995, le lattis et les chevrons étant pourris. En 2018, ce lattis est de nouveau pourri, sans doute à cause de l'humidité due à la mousse et à la porosité des tuiles.

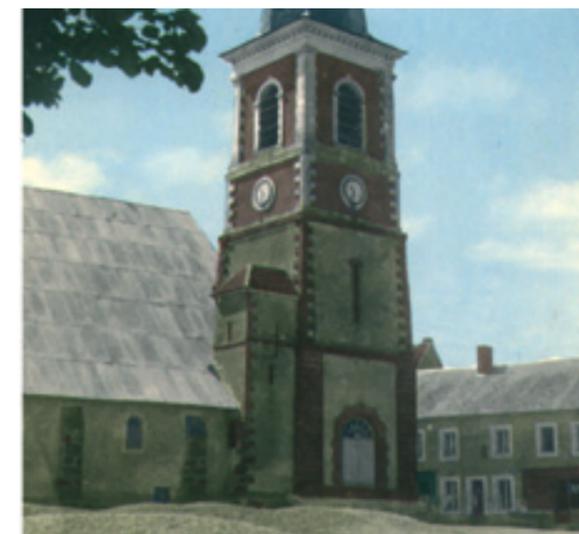
Le reste de la toiture date probablement de la fin du XIX^e siècle.

ET APRÈS...

La restauration de l'intérieur du bâtiment s'impose car son état ne fait pas honneur à notre commune.

La restauration du retable, la réfection du sol et le blanchiment des murs à la chaux sont une nécessité pour rendre la dignité qui s'impose à une église et aux cérémonies qui s'y déroulent encore.

G.P.



*Versant nord de la toiture avec ses tôles ondulées...
En bas à droite, l'ex café BARDOT
(D'après une carte postale)*



EN CHIFFRES

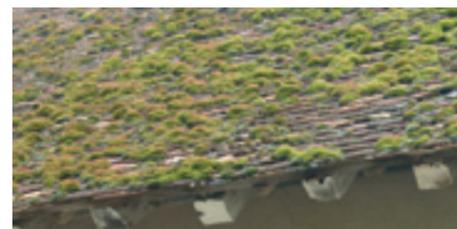
223 000 €	Coût TTC des travaux
55 750 €	Subvention de l'Etat
8980 €	Subvention du département
715 m²	Surface de toiture
47 000	Nombre de tuiles neuves
512 m²	Surface d'échafaudage
1 m³	Vol. de charpente remplacé
22 m	Long. chéneaux et noues
62 m	Longueur de gouttières
5 mois	Durée du chantier



Démontage des vieilles tuiles



Début de la pose des tuiles de Pontigny sur la sacristie



Etat de la toiture AVANT...

Entretien des routes

Avec une réfection de qualité des rues aux Huchons, se termine la remise en état complète du réseau routier débutée en 2008



Reprofilage mécanique au finisseur avec de la grave émulsion dans la rue des Gains aux Huchons

Avec une réfection de qualité des rues aux Huchons se termine la remise en état complète du réseau routier débutée en 2008

A notre arrivée en 2008 à la mairie, nous avons trouvé un réseau routier très dégradé en raison d'un entretien trop longtemps négligé. Sa remise en état fut une de nos priorités.

Dix ans plus tard, avec la réfection des rues aux Huchons, nous avons atteint notre objectif : nos 25 kilomètres de voies communales ont été entièrement re-faits.

Beaucoup d'argent a été dépensé mais l'entretien des voies du domaine public est une dépense obligatoire (articles L.2321-2 du CGCT et L.141-8 du code de la voirie routière) Négliger l'entretien de la voirie relève d'une mauvaise gestion car en la matière plus on attend, plus cela coûte cher !

Beaucoup de temps aussi a été consacré à cette tâche par les élus : multiples relevés sur le terrain, marquage au sol, la réalisation de plans, montage des dossiers pour les entreprises, appels d'offres, négociations, surveillance des travaux, recours lors de malfaçons ...etc.

DES TRAVAUX CONFISÉS À EUROVIA

Cette année, c'est la société Eurovia qui remporta l'appel d'offres. La municipalité est globalement satisfaite des prestations réalisées en divers endroits de la commune.

DÉTAILS DES TRAVAUX 2018

Aux Huchons

Une partie de la voirie de ce hameau était en mauvais état avec des défauts de planéité importants, un simple gravillonnage aurait été un cache misère. Malgré un coût important, un reprofilage mécanique à la grave émulsion au finisher fut décidé pour la rue des Gains, les impasses de Champ-Cornu et de l'OPAC et une partie de la rue des Huchons. Le résultat est très satisfaisant.

Et ailleurs...

- Coûteuses reprises en profondeur à l'entrée de la route des Tremblats (VC3) et sur la route de Rhodes (VC2) : décaissement de la voie sur une profondeur de 40 cm, remplacement de la couche d'assise glaiseuse par des matériaux neufs avec pose d'un géotextile.

Avec ce traitement de choc, nous espérons que la stabilité de ces zones sera définitivement acquise !

- Reprofilage mécanique sur la route de la Croix Verte (VC31) à partir de la D955 (route de Toucy) sur 150 m pour éliminer déformations et fissures.

- Reprofilage manuel sur la VC1 à partir de la Fumée jusqu'à la départementale D955 en passant par les Noues en raison de déformations localisées.

- Reprise de gravillonnage de deux tronçons sur la route d'Arthé (VC28) pour préserver l'étanchéité du revêtement de la chaussée

G.P.



Réfection de l'enduit rue des Huchons



Reprofilage manuel route de la Fumée aux Noues (VC1)

LES TRAVAUX EN CHIFFRES

- **31 417**
Coût des travaux en €
- **3429**
m² revêtus en mono-couche 4/6 dont 1913 m² aux Huchons
- **153**
tonnes de grave émulsion pour le reprofilage mécanique et manuel
- **170**
m² de reprise en profondeur
- **260**
m d'accotements dérasés



Reprise d'une déformation sur la route de Rhodes (VC2)



Reprise en profondeur sur la route des Tremblats (VC3)

ENTRETIEN DE LA VOIRIE : UNE TÂCHE SANS FIN...

Soumise à de fortes contraintes qui la dégradent (circulation de matériels lourds, conditions climatiques sévères ...etc.), la chaussée a une durée de vie de 10 à 12 ans maximum.

Afin de la maintenir en état, la commune doit procéder à des travaux **préventifs** de renouvellement

d'environ 10% par an, soit une longueur minimale de 2 kilomètres pour Merry-la-Vallée.

C'est une règle de base pour une bonne gestion de la voirie. Autrement dit, sachant qu'un mandat municipal est de 6 ans, après 2 mandats il faut recommencer là où l'entretien a débuté 12 ans auparavant...

Un historique des travaux routiers doit donc être soigneusement tenu à jour en mairie pour planifier les travaux à entreprendre chaque année.

Le clocher

L'étanchéité de la toiture rétablie à l'aide d'une impressionnante nacelle...



Après une montée acrobatique dans la charpente du clocher, découverte d'un trou pratiquement invisible d'en bas

Vu d'en bas, la couverture du clocher semblait en parfait état. Pourtant, au niveau d'une arête de la toiture située à l'ouest, un trou dans une ardoise laissait l'eau de pluie s'infiltrer dans l'édifice.

Si la charpente était encore indemne, les voliges (planches supportant des ardoises) commençaient à s'abîmer tout autour de ce trou.

Une réparation d'urgence s'imposait pour remplacer ces voliges et quelques ardoises. Elle fut confiée à la société **PRÉCY COUVERTURE** se trouvant sur place pour la réparation de la toiture de l'église. La réparation nécessita une demi-journée de travail et la location d'une imposante nacelle de 45 mètres pour atteindre le sommet du clocher. Des ardoises trouées par des balles de carabine ont dû aussi être changées !

Coût de l'opération : 2650 €.

UNE FUITE DÉCOUVERTE PAR HASARD !

Un ami d'Emmanuel **POULET**, un charpentier et compagnon du devoir, voulut examiner la charpente du clocher. Compte tenu de la forme complexe de la toiture, ce passionné des techniques utilisées par nos anciens espérait y trouver un type d'assemblage de bois encore inconnu de lui.

C'est grâce à cet heureux concours de circonstances que la fuite fut découverte. Elle datait déjà d'un certain temps et à long terme, les conséquences auraient été beaucoup plus graves.

G.P.



Traces d'humidité sur les voliges et un début de pourrissement



La nacelle pouvant atteindre une hauteur de 45 mètres pour réparer la toiture du clocher ...dans un épais brouillard



Le coq se trouvant actuellement sur le clocher.

Photo souvenir prise en 1984 avant sa pose. Sur la boule est gravé le nom du maire de l'époque Pierre Prévost.

En arrière plan, on distingue le vieux transformateur électrique qui se trouvait sur la place Henri Chamvres le long de l'allée du cimetière.

Archives Guy Prévost



Carte postale en souvenir du coq qui fut posé le 18 mars 1953 (Photo Rideau, Toucy)

De gauche à droite : Adolphe BOUILLÉ conseiller municipal, Pierre GÉLIOT (le fils), Ernest BARDOT maire, le coq, Edmond MAISON ex adjoint, Paul FERNEL (ouvrier de l'entreprise GÉLIOT) et Marcel GÉLIOT artisan couvreur à Toucy. (Pierre GÉLIOT décédera quelques années plus tard en tombant du toit de l'église de Mézilles)

Desserte forestière

Deux nouvelles routes forestières au niveau de l'étang Rossignol pour faciliter la récolte des bois en forêt communale



Outre sa fonction utilitaire, avec un aspect paysager très affirmé la route met en valeur le site touristique de l'étang Rossignol et celui tout proche de Saint-Félix

La présence de routes forestières revêt une importance primordiale pour le bon déroulement des travaux forestiers, un accès facilité au massif par divers intervenants de la filière-bois et pour la sortie des bois abattus.

En deux mandats, nous aurons créé cinq routes forestières empierrées qui assurent désormais une bonne desserte du massif forestier communal. La présence d'un itinéraire carrossable de sortie pour les bois mis en vente est une nécessité de nos jours.

FAVORISER L'ACCÈS AUX PARCELLES ET ASSURER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Par délibération du 12 décembre 2016, le conseil municipal prévoyait la création de deux routes forestières empierrées avec places de retournement et de dépôt. Longues de 530 mètres au total, elles permettront la desserte de la partie nord de la forêt comprenant les parcelles 28 à 31 et 24,25, 33, 34.

Elles mettront aussi un terme au stationnement particulièrement dangereux des grumiers en bordure de la route départementale D955 pour le chargement des grumes. Les places de dépôt des bois seront désormais à l'intérieur de la forêt.

EN CHIFFRES

- 56 653 € :** Coût total TTC (y compris 6809 € de maîtrise d'œuvre ONF)
- 33 340 € :** Montant subventions
- 410 m :** Longueur route 1
- 120 m :** Longueur route 2
- 2450 m² :** Surface de géotextile posé
- 1305 m³ :** Volume de cailloux utilisé
- 24 m :** Longueur passages busés

UN PARTENARIAT PUBLIC/PRIVÉ

Le massif forestier merrillon est découpé en plusieurs propriétés. Pour la route située au-dessus de l'étang Rossignol, nous nous sommes regroupé avec M. VIGNEL, propriétaire riverain de nos bois, pour créer une desserte optimale de l'ensemble du massif et ainsi réduire les coûts de chacun.

Une convention a été établie entre les deux partenaires.

En outre ce regroupement a permis l'obtention d'une subvention de 80% du coût H.T. Quand un seul propriétaire est concerné, la subvention s'élève à 50% seulement : C'est le cas pour la plus courte des routes, située en face de l'étang.

DES AIDES DE L'UNION EUROPÉENNE ET DE L'ÉTAT

Ces travaux dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'ONF ont été réalisés par la société *Fernando AIRES* de Saint-Didier en Côte-d'Or. La dépense s'élève à 41 538 € HT.

Elle est subventionnée par l'Union européenne et l'État par l'attribution d'une aide du Fonds européen agricole pour le développement rural de la Bourgogne.

Le produit de la vente de bois assure l'autofinancement de cette opération.

G.P.



Dessouchage de l'emprise de la route. La présence de souches arrachées en bordure de route étant peu esthétique, elles sont déchiquetées à l'aide d'une dent de « Becker »



Empierrement sur une épaisseur de 40 cm après la pose d'un géotextile

LEXIQUE

Route forestière : Nécessairement empierrée pour supporter le trafic, elle permet aux camions de transport de bois de pénétrer dans les massifs forestiers en toute saison et aussi de limiter les distances de débarquement.

Place de retournement : Elle permet au camion de faire facilement demi-tour en bout de route en évitant les marches arrière.

Place de dépôt : elle permet le stockage des bois débarqués en attendant leur chargement et aussi le tri des grumes suivant leur destination.

Cloisonnement : couloir de passage à l'intérieur d'une parcelle pour en faciliter l'accès et canaliser la circulation des engins pour protéger les sols du tassement.



Les cailloux proviennent de la nouvelle carrière de Courson

Echos de la forêt

Vente record de nos bois : la demande chinoise fait flamber le chêne !



Le prix du bois d'œuvre de qualité explose cette année, une bonne nouvelle pour les finances communales...

Vente de bois 2018

La société CHARLOIS de la Nièvre a fait l'acquisition de nos 299 m³ de chênes provenant des parcelles 24, 25 et 34 (situées en face l'étang Rossignol) lors de la vente du 13 mai salle Vaulabelle à Auxerre. Le lot a été adjugé à 46 573 € soit un prix record de 156 € le m³. Le prix a doublé en 3 ans !

Très prisé pour sa qualité, le chêne français est convoité à l'étranger, notamment en Chine. Des professionnels de la filière s'inquiètent de la hausse des prix qui pourrait mettre

EN CHIFFRES

46 573 €	Prix de vente
156 €	Prix du m ³
299 m³	Volume prélevé
179	Arbres prélevés
163	Chênes
15	Hêtres
1	Charme

en difficulté des entreprises françaises.

C'est peut être un retour de bâton mérité pour certains professionnels qui se sont enrichis en achetant les bois à bas prix durant des décennies. Rappelons qu'il faut au minimum 100 à 125 ans pour qu'un chêne soit commercialisable...

On peut toutefois déplorer que cette matière première exportée en Chine revienne en Europe sous forme de produits à forte valeur ajoutée. La transformation devrait se faire en France...

Vente de houppiers

Dans le nouveau plan d'aménagement 2014-2033, la rotation des coupes dans les parcelles s'effectue tous les 11 ans. Trois coupes sont donc exploitées chaque année.

La totalité des houppiers résultant de la coupe des chênes ne peut être exploitée par les affouagistes car leur nombre est en forte diminution.

Une partie de ces houppiers doit être vendue à des exploitants forestiers. Malheureusement, il est très difficile d'en trouver ! C'est un paradoxe à une époque où les énergies renouvelables sont à privilégier.

M. GAVILLON, exploitant forestier à Leugny a finalement acheté les houppiers des parcelles 1 et 2 pour 1735 € soit 8 € le m³.

Travaux sylvicoles

- Le cloisonnement des parcelles 6 et 7 (situées de part et d'autre de la D955) était prévu pour une exploitation en 2020. Compte tenu du très faible volume de bois dans ces cloisonnements et du nombre réduit d'affouagistes, ces travaux ont été confiés à des ouvriers pour un montant de 2650 €.

- Dans les parcelles 13 et 20, les cloisonnements ont été rafraîchis au broyeur. Les semis de chêne dans la parcelle 13, en régénération après une coupe rase, ont été dégagés une nouvelle fois.

Coût des deux opérations : 4477 €.

Affouages 2018/2019

Ces affouages sont constitués par les cloisonnements dans la parcelle 18 (près de la place à gravillons dans les Rus) et une partie des houppiers dans les parcelles 24, 25 et 34.

Notre forêt accueille 2 journées de formation

GÉRER DURABLEMENT UNE FORÊT DE CHÊNES

Jeudi 5 juillet, le centre régional de la propriété forestière (CRPF) de Bourgogne – Franche-Comté organisait une réunion d'information à l'intention des propriétaires privés. Des représentants de la DDT et d'organismes divers étaient également présents. Cette réunion animée par Nadia BARUCH de l'antenne de l'Yonne et des agents de l'ONF avait pour thème : **Comment améliorer et régénérer des peuplements à base de chênes ?**

Tout le long d'un parcours dans la forêt communale de Merry, les chênaies constituées de peuplements réguliers ou en cours de régénération ont été présentées avec une pause déjeuner à l'étang Rossignol.

En Bourgogne, 2/3 de la forêt appartiennent à des propriétaires privés. Ils ont pu ainsi se familiariser avec les techniques de régénération, les travaux sylvicoles à prévoir, les cloisonnements, etc... et les infrastructures nécessaires à une bonne récolte des bois.



Nadia Baruch du CRPF (au centre) conseille les propriétaires de forêts privées

ÉLUS ET EXPLOITATION FORESTIÈRE

Les conditions d'une bonne organisation pour la récolte des bois

C'est le thème d'une formation organisée par l'association des Communes forestières de Bourgogne – Franche-Comté, avec l'aide de l'Office National des Forêts (ONF), qui s'est déroulée à Merry-la-Vallée le 1er octobre. Plus d'une vingtaine d'élus, maires ou adjoints, de communes de l'Yonne ayant une forêt communale étaient présents.

Objectifs de cette formation

Faire le point sur l'organisation de l'exploitation des coupes qui sont soumises au régime forestier en forêt communale. La mise en œuvre des coupes et des travaux sont les deux leviers dont disposent les élus, avec leur gestionnaire, pour mettre en œuvre une sylviculture qui garantit la production de bois de qualité et le renouvellement de la forêt.

En matière d'exploitation forestière, ils ont à prendre des décisions sur la réalisation des coupes, la récolte des bois et leur commercialisation en fonction des enjeux de la parcelle, de la valorisation des produits bois, des techniques d'exploitation, des besoins en voirie et des attentes de la filière forêt-bois.

Le programme de la journée

Le matin à la salle des fêtes, Natasha LECLERC, formatrice de l'Union régionale des Communes forestières et deux intervenants ONF ont abordé les thèmes suivants :

- La récolte des bois : entreprises, matériels et décisions des élus.
- Les équipements des massifs pour faciliter l'exploitation.
- Comment maîtriser l'organisation de l'exploitation ?

L'après-midi, visite en forêt communale de Merry pour illustrer les enjeux liés à la récolte de bois par des exemples concrets.

G.P.



Le matin, théorie à la salle des fêtes



L'après-midi, visite en forêt. La nouvelle allée forestière, avec son aspect paysager affirmé, a séduit tous les participants

NOTRE FORÊT PRISÉE PAR LES ORGANISMES DE FORMATION FORESTIÈRE

Depuis 2008, la municipalité mène, avec l'aide de l'ONF, une politique ambitieuse et volontariste pour valoriser notre forêt avec de nouvelles méthodes de régénération et la création d'infrastructures pour faciliter la récolte du bois et protéger les sols et peuplements. Une politique pas toujours bien comprise de tous mais qui, nous l'espérons, finira à long terme par porter ses fruits.

Avec tous les travaux déjà réalisés, notre forêt devient une vitrine appréciée par les formateurs de la filière bois en leur permettant d'illustrer les enjeux liés aux techniques et moyens à mettre en œuvre pour la valorisation des forêts communales ou privées.

Travaux en bref

Cour du cabinet médical

Profitant de la venue de la société Eurovia pour l'entretien des routes, la cour du cabinet médical fut à nouveau gravillonnée.

Le dernier revêtement remontait à 2010 mais il était abîmé par les manœuvres des véhicules qui s'y garaient.



Curage de fossés aux Noues

Début juin, de violents orages localisés ont été à l'origine de trombes d'eau d'une rare intensité sur la commune. Elles ont provoqué, à deux reprises, l'inondation d'une maison aux Noues par une arrivée massive d'eau en provenance du fossé du chemin des Noues. Dans ce hameau, les eaux de pluie (et certaines eaux usées...) sont évacuées par des buses débouchant dans un fossé qui longe le lieu-dit «Les Prés Guillon » pour atteindre le pont de Rhodes. Or, ce fossé était obstrué sur plusieurs dizaines de mètres !

Son curage devrait éviter la répétition de ce fâcheux incident.



WC publics



Les WC publics place Henri Chamvres, régulièrement vandalisés, étaient inutilisables et il fallait utiliser ceux de l'école lors de manifestations. La situation ne pouvait perdurer.

Chauffés, ces WC étaient devenus le lieu de réunion de certains ados. Rien de répréhensible à cela mais leur irrépressible besoin de tout casser a été le plus fort : portes défoncées, graffitis, appareils sanitaires endommagés, boutons électriques arrachés... etc.

Au printemps, ces WC ont été rénovés par nos soins et une porte d'entrée métallique installée pour résister à nos casseurs. Cette porte est, hélas, fermée à clef pour éviter des nouvelles dégradations.

Elle n'est ouverte que lors des manifestations sur la place publique.

L'abreuvoir

Au cours de l'été, une plante a envahi l'abreuvoir, rue de Saint-Aubin, sur environ un tiers de sa surface.

Il fallut faire appel à un engin mécanique pour enlever cette végétation particulièrement dense, enchevêtrée et accrochée au fond de l'abreuvoir.

Cette plante envahissante qui ressemble à une sorte de cresson n'a pu être identifiée.

Les fortes chaleurs dues à la canicule de l'été, la sécheresse, combinées à la pollution engendrée par des eaux usées provenant d'assainissements hors normes aboutissant dans l'abreuvoir, sont peut être à l'origine de cette invasion.



Un transformateur oublié !



Le poste électrique (flèche rouge) commence à émerger des broussailles

À l'intersection des chemins des Patouillats et des Grangées, au lieu dit l'Épinette, un poste haute tension fut installé en 2010 lors de l'enfouissement du réseau électrique haute-tension.

En quelques années de la broussaille, provenant d'un tas de déchets voisins résultant du remembrement, avait complètement envahi l'installation et rendait invisible ce poste !

Sa porte d'entrée était devenue inaccessible. De plus, ERDF avait même oublié de le reporter sur ses plans !

La commune se chargea d'éliminer déchets et broussailles rétablissant ainsi l'accès du poste aux services de maintenance en cas de panne sur le réseau électrique

Entretien des chemins ruraux



Le chemin des Patouillats

Chaque hiver, l'employé communal consacre une partie de son temps à l'entretien des chemins communaux.

Cette année, le chemin des Patouillats a été dégagé dans sa partie boisée afin d'en rétablir l'accès menacé par de gros arbres et la broussaille.

Ce chemin, fort agréable pour des promenades, relie le hameau de la Tuilerie à celui du Crot en passant par Minard et les Grandes-Vignes.

Marie-Claire POULET

Une talentueuse merrillonne décroche 2 médailles d'or lors de son parcours de meilleure apprentie de France



Marie-Claire avec ses deux médailles d'or et ses diplômes à côté de sa maquette de selle de moto présentée au concours

Les activités manuelles attiraient beaucoup Marie-Claire, c'est pourquoi, après la troisième, elle choisit la voie de l'apprentissage pour se former à un métier de l'artisanat.

En juin, elle réussit son CAP sellerie générale après une formation en alternance chez son père à la « Sellerie de l'épée » d'Auxerre et au centre de formation des apprentis des Compagnons du Devoir à Pantin en Seine-Saint-Denis. Il n'existe que 2 centres en France assurant cette formation de sellerie générale spécialisée dans l'habillage de véhicules de tout type.

Tout en préparant son examen, elle décida de participer au concours du meilleur apprenti de France et réalisa une maquette de selle de moto retro.

Elle remporta une médaille d'or avec le titre de meilleure apprentie de la Seine-Saint-Denis.

Ce titre lui permit d'accéder au concours du meilleur apprenti d'Ile-de-France où elle remporta une nouvelle médaille d'or qui lui fut remise dans les somptueux salons de l'hôtel de ville de Paris.

Cette qualification de meilleure apprentie d'une région lui ouvrait les portes de la finale nationale qui s'est déroulée à la Rochelle au mois de juillet. Hélas, c'est un apprenti d'une autre région qui remporta le titre.

Actuellement, elle poursuit son apprentissage à Aix-en-Provence comme « aspirant » chez un artisan où elle débute son tour de France compagnonique. Après quelques années de formation, elle pourra prétendre au prestigieux titre de Compagnon du Devoir.

Un grand bravo à Marie-Claire promise à un bel avenir dans la profession.

G.P.



Le grand salon de l'Hôtel de ville de Paris où Marie-Claire reçut la médaille d'or de meilleure apprentie d'Ile-de-France

Patrimoine en partage

Le château d'Arthé a ouvert ses portes et son parc pour les journées du patrimoine



Albert MERSIER, juriste, et son épouse Henriette firent l'acquisition de ce château en 1919 auprès du vicomte Alfred de NOGARET. Leurs descendants sont les propriétaires du château

A l'occasion des journées européennes du patrimoine, les propriétaires du château d'Arthé ont accueilli, le samedi 15 septembre, de nombreux visiteurs qui ont pu découvrir ce lieu qui fait partie du patrimoine de notre commune.

Cette opération « portes ouvertes », une première dans l'histoire du château, remporta un franc succès.

La plupart des Merrillons n'avaient jamais pénétré à l'intérieur de ce château, très éloigné du centre du village, en limite de la commune de Parly. Pour beaucoup, il restait un peu mystérieux, dissimulé derrière les grands arbres de son parc.

Ce fut l'occasion de partager un lieu et un moment de notre histoire ensemble. « L'art du partage » était justement le thème de cette édition qui permet d'accéder à des lieux qui cimentent notre culture et nos valeurs communes.

LA VISITE

Un plan de visite disponible à l'entrée guidait le public dans le parc et quelques pièces du château. Le long du parcours, des panneaux explicatifs d'une grande clarté renseignaient les visiteurs.

Dans le parc, on pouvait découvrir le pigeonnier, la mare, l'ancien potager, l'allée des sapins et celles de buis, la serre, le vieux verger, etc... et surtout admirer le gros chêne.

Cet arbre est répertorié dans les arbres remarquables de Bourgogne. On le dit âgé de 600 ans : il existait donc déjà lorsque Jeanne d'Arc est passée à Toucy en 1429.

A l'intérieur du château se visitait une partie des caves, la salle à manger à l'étage et le vieux four à pain. Malheureusement, le public ne pouvait être accueilli en toute sécurité dans toutes les pièces du château. Certaines salles « historiques » sont fragilisées et ne permettent pas le passage d'un grand nombre de visiteurs.

G.P.



Une partie des caves du château

La passion est toujours là

3 titres de champion de France pour Fantomette !



Dans le bulletin municipal de 2011, j'ai écrit l'article intitulé « une passion et l'amour de chiens » (pages 40-41) où je relatais les résultats en concours de travail de mes cockers au niveau national. Je terminais l'article par cette conclusion : « *Un jeune cocker est arrivé parmi nous. Sera-t-il aussi brillant que ses prédécesseurs ? Saura-t-il vérifier l'adage : Jamais deux sans trois ?* ».

Malheureusement ce cocker «Cartoon du vallon de l'ocre» né à la maison, fils de la championne de travail «une belle de mai du vallon de l'Oriol» ne réalisera pas l'adage : Jamais deux sans trois.

Ce chien mâle, très prometteur a du arrêter les concours de travail pour raison de santé.

C'est pourquoi en août 2013 est arrivée une nouvelle recrue parmi nous. Bien sûr une cocker originaire de la Corrèze, près de Tulle, ville chère à notre ancien président ; femelle au nom prédestiné comme nous le verrons plus loin.

Ce nom « anglicanisé » : « *I am a super girl clicaper's* » ayant pour traduction « *Je suis une super fille* ».

Bien évidemment le choix de cette cocker n'a pas été le fruit du hasard.



Je connaissais bien la grand-mère du côté maternel qui était venue en dressage à la maison quelques années auparavant ; mais également le grand-père du côté paternel observé sur le terrain lors des concours de field trial.

Après une vie de chiot passée dans l'insouciance, commença le dressage tra-

ditionnel en vue des concours (obéissance, sagesse aux ordres, aux coups de feu, rapport sur terre, rapport à l'eau, etc.)

« *Fantomette* » de son surnom familial, à l'âge de 15 mois débuta sa première année de concours, afin d'acquérir le rythme et l'expérience : longs trajets en voiture dans toute

la France, présence de nombreuses personnes sur le terrain (juges, tireurs, etc.) qui perturbent les toutes premières fois.

Cette première année fût encourageante, mais avec un manque de régularité. C'est seulement au cours des années suivantes que les résultats sont arrivés, pour devenir championne nationale de travail à l'automne 2017 au cours du fiel organisé à Escource, village des Landes, dans un magnifique biotype d'une forêt de pins avec des bruyères très fourmies et en fleurs, par une chaude journée, ce qui augmentait la difficulté.

Pour l'homologation de ce titre, il est nécessaire de réaliser les tests médicaux suivants :

- Radiographie des hanches, réalisée par un vétérinaire, dont la lecture est réalisée par un vétérinaire agréé par le club, ceci afin de déceler un risque de dysplasie grave.

- Tester les yeux afin de détecter l'atrophie progressive de la rétine (A.P.R.) qui peut rendre le chien aveugle.

Ces tests doivent être tous négatifs, sinon l'homologation du titre est refusée.

De plus, aujourd'hui l'empreinte ADN est obligatoire, afin de vérifier éventuellement la parenté en cas de doute.

Tous ces éléments sont transmis à la SCC (Société Centrale Canine) pour enregistrement sur le Pedigree et validation de l'homologation.

Cette validation avec diplôme, nous est parvenue le 31 octobre 2017 et l'adage de jamais deux sans trois enfin vérifié.



Après ce résultat en travail, but essentiel à mes yeux, pour un chien de chasse, que pouvait-t-on envisager de plus ? Suite au résultat obtenu en beauté à la nationale d'élevage du spaniel club français à Montluçon en Mars 2016, nous décidons de poursuivre les expositions au cours de l'année 2018, qui nous a conduit un peu partout en France : Chatellerault (86), Cressat (23), Aurillac (15), Chalette-sur-Ioing (45) avec à la clé un meilleur de race et de groupe (obtenu avec le toiletteur et handler Christophe) Segré (49), Sorges-en-Périgord (24), Dampierre-sur-Desbre (03) avec six premiers prix obtenus dans ces expositions nous avons ainsi validé le titre de champion des expositions nationales le 12 septembre 2018.

Le résultat en beauté à la nationale d'élevage en 2016, nous permettait d'envisager un autre titre national, à condition d'obtenir un premier prix en exposition internationale. Ce qui fut réalisé à Compiègne le 16 septembre et ainsi valider un troisième titre national « champion de France de conformité au standard » le 09 octobre 2018.

En conclusion cette cocker spaniel avec ses trois titres nationaux a confirmé son nom de « *super fille* » et en fait à ce jour une des plus titrée, dans sa race, de l'hexagone.

Un grand merci à son éleveuse, qui nous a confié, cette petite merveille, en nous laissant le choix de portée et ainsi démontrer que « le bon et le beau » existe dans un élevage amateur de Corrèze.

Il nous reste maintenant à trouver un digne successeur. L'avenir nous le dira peut-être ?

Roger et Monelle CHARPY



Les diplômes de Fantomette

Des chiens de races spaniel réunis à Merry



La délégation de Bourgogne du spaniel club, réunissant des passionnés de cette race, s'est réunie le dimanche 22 juillet à Merry, autour de la déléguée Monelle Charpy.

Trente deux chiens, un record cette année, représentant cinq variétés sur les neuf que compte le club de race, ont passé les tests d'aptitude naturelle.

Les chiens inscrits au livre des origines français ont également pu être confirmés.

De la pédagogie

Les épreuves proposées avaient, avant tout une vocation pédagogique pour les chiens et leurs propriétaires parfois novices. Trois juges étaient présents et ont donné de précieux conseils.

Y.R.

L'actu en bref

Vie scolaire

Madame MANGIN d'HERMANTIN est partie en congé maternité à la fin de septembre. Elle est remplacée jusqu'aux vacances de Noël par M. Quentin TRONCHET qui nous quittera lui aussi pour un congé paternité.

La classe unique de Merry compte 23 élèves avec 11 CM1 et 12 CM2.

A l'occasion du centenaire de l'Armistice 1918, les enfants se sont rendus dans le cimetière pour faire un travail sur le monument aux morts et la guerre 14-18.



M. Quentin TRONCHET



11 novembre 1918



Commémoration du centenaire de l'Armistice 1918



Photo M.P.

L'arrivée des participants à la cérémonie dans le cimetière

Secrétariat de mairie

Les problèmes de santé de notre secrétaire Sandrine perdurent et le Cerclier lui souhaite un prompt rétablissement. En attendant, la mairie a dû faire appel à une remplaçante. Gaëlle est présente deux jours par semaine et elle vous accueillera avec plaisir le lundi et vendredi après-midi de 14 à 17 h.



Une fleuriste à Merry



Laura est une fleuriste ambulante présente sur les marchés de l'Yonne. Résidant depuis peu sur la commune, le conseil a accepté de mettre à sa disposition la partie inoccupée du cabinet médical depuis le départ de Mme Pourret. Le local n'est pas un magasin mais il sert de dépôt pour les fleurs et de lieu de préparation. Vous pouvez la joindre au 06 70 07 66 26

Priorité à droite...

Les automobilistes descendant la rue de Toucy refusent quasi systématiquement la priorité à ceux venant de la rue de la Tournelle. De fait, aucun panneau ne signalait ce croisement mais ce n'est plus le cas maintenant. Le manque de visibilité obligera les conducteurs à ralentir pour respecter la priorité afin de mettre un terme aux excès de vitesse constatés dans cette zone malgré la présence du radar pédagogique.



De nombreux Merillons ont commémoré le 100^e anniversaire du 11 novembre 1918 devant notre monument aux morts.

Un siècle nous sépare de la fin de cette guerre atroce et nous nous sommes souvenus du courage et de l'abnégation de nos valeureux aînés tombés au champ d'honneur et de ceux venus défendre ce sol de France qu'ils n'avaient jamais vu.

"Il n'est pas une ville, un village de France qui ne garde, gravé dans la pierre d'un monument ou dans la mémoire des hommes, le souvenir de l'héroïsme d'une jeunesse éprouvée et décimée par 52 mois de combats meurtriers."

"De cette première guerre mondiale qui a causé des millions de victimes, ne résonnent plus aujourd'hui que le rappel de l'indicible souffrance endurée par l'ensemble des belligérants et leurs familles, une souffrance faite de cauchemars, de privations, de souffrance et de deuils."

"La France sortira terriblement meurtrie de cette guerre:
 - 1 400 000 morts
 - 740 000 invalides
 - 3 000 000 de blessés
 - des centaines de milliers de veuves et d'orphelins"

En italique, extraits du message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de guerre) lu par M. Guy Despérak lors de la cérémonie.



Photo M.P.

Dépose d'une rose sur la tombe d'un soldat tué en 14-18



Photo M.P.

Une partie de l'assemblée au verre du souvenir

"Les amis du château d'Arthé"

Une nouvelle association qui se mobilise pour la mise en valeur du château et son parc



Le vieux chêne du parc

Son intérieur creux est attaqué par un champignon. Des spécialistes ont déclaré que l'arbre vit en équilibre avec ce parasite. Il en mourra probablement mais cela pourrait bien n'être que dans de nombreuses dizaines d'années

Le Cerclier se réjouit de la naissance d'une nouvelle association sur la commune. Le château d'Arthé est un élément majeur de notre patrimoine. Vouloir le mettre en valeur tout en assurant de nouvelles animations dans le village est un pari qu'il convient d'encourager.

L'OBJET DE L'ASSOCIATION EST :

- de faire connaître et de mettre en valeur le château et son parc.
- d'organiser les rénovations.
- de mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'obtention de subventions.
- faire vivre les lieux par l'organisation d'événements divers.

ADHÉRER C'EST DONC:

- apporter un soutien financier par le versement d'une cotisation de 15€.
- mettre en commun ses contacts, ses idées, ses compétences pour l'accomplissement de l'objet de l'association.

- se réunir au moins une fois par an pour faire le point sur l'avancée des travaux et le bilan des animations et événements.

- participer chacun à mesure de ses disponibilités aux échanges, aux différents chantiers et/ou à l'organisation des événements et animations.

POUR ADHÉRER C'EST TRÈS SIMPLE :

Vous pouvez

- soit faire directement l'adhésion en ligne en suivant ce lien, c'est tout à fait sûr et efficace:

<https://www.helloasso.com/associations/les-amis-du-chateau-d-arthe/adhesions/adhesion>

- Soit remplir un formulaire d'adhésion et le retourner accompagné du règlement par courrier à :

Les amis du château d'Arthé
Château d'Arthé
89110 MERRY-LA-VALLÉE

Le formulaire papier ou sa version électronique est disponible en mairie. Il suffit d'en faire la demande.

Les randonnées

La randonnée intercommunale

LE MOULIN DU BERCEAU, CŒUR DU SIVU

Dimanche 20 juin, 234 marcheurs partis des sept communes du syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu) des Belles Vallées et 30 cavaliers partis d'Egleny ont convergé vers le moulin du Berceau, à Saint-Aubin-Chateauneuf. Ils se sont rassemblés pour partager un agréable moment de convivialité et fêter la 22^e édition de cette grande randonnée, en présence de Sophie Chantemille, présidente du Sivu.

Un repas animé par le groupe Parissi, a réuni 311 convives et s'est terminé par la remise d'un trophée à la commune nouvelle du Val-d'Ocre.

M.L



L'arrivée au moulin du Berceau à Saint-Aubin-Chateauneuf

La randonnée de l'Enfant Félix



Une marche appréciée des randonneurs par un temps clément

BEAUCOUP DE PARTICIPANTS PAR UNE JOURNÉE PRINTANIÈRE

Venus de Sens, Saint-Romain-le-Preux, Aillant, Merry-la-Vallée, Beauvoir, Egleny... environ une centaine de randonneurs se sont retrouvés, le dimanche matin du 25 mars à la chapelle Saint-Félix, point de rassemblement de la 21^e randonnée de l'Enfant Félix.

Trois VTT ont aussi rejoint le point de ralliement, suivis d'une vingtaine de chevaux et de quatre attelages.

Tous ont apprécié l'ambiance conviviale, fiers d'apporter leur obole à l'association «Sauvegarde du site Saint-Félix», heureux de se rejoindre dans cet espace de verdure et de partager le pot organisé par le comité des fêtes de Merry-la-Vallée où le ratafia de M. PRATS fut très apprécié !

Certains ont partagé le pique-nique tiré du sac en profitant du temps clément de cette journée printanière, dans ce site privilégié.

Reliance

La saison
2018-2019
et les activités
2017-2018

POUR LA SAISON 2018-2019 ONT ÉTÉ PROGRAMMÉES
LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

- En décembre, en collaboration avec le CMD de Saint-Aubin, une deuxième édition du concours de soupes. Chaud dans le bol, froid dans le dos, le mariage des contraires, apanage des vrais chefs. Dans le bol de soupe (à volonté bien sûr), les participants peuvent généreusement tremper du pain bio, cuit au feu de bois dans le four traditionnel du Moulin du berceau.

- En Janvier, le 20 à 16 heures, est programmée une projection commentée des captures d'un chasseur d'images passionné (passionnant). Il vous présentera un échantillon de ses nombreuses prises de vue et échangera avec vous des conditions de leur réalisation. Dans les critères de sélection d'images vous avez fait le choix du local : l'essentiel des images a été pris dans l'Yonne.

- En février nous nous retrouverons pour une soirée mondagage. Beaucoup de Merrillons se rappellent ces soirées où, entre cidre et casse-croûte ils se consacraient au décorticage des noix pré-cassées pour pouvoir les mener au moulin à huile. Activité propice à des rencontres entre générations.

Résumons-nous :

Vous avez des noix. Vous les avez ramassées, triées, séchées, cassées. Vous pouvez donc venir à la soirée pour participer à un tri collectif. Nous nous organiserons pour que chacun puisse repartir avec ses noix.

Vous n'avez pas de noix. Vous voulez passer une bonne soirée. Venez à la soirée mondagage, pour bavarder, boire, grignoter, trier des noix.

Boissons, sandwiches, apéros sont fournis par les organisateurs, mais si vous avez peur de manquer, vos apports seront les bienvenus. En fin de soirée nous projeterons deux volets du film "portrait mémoire" qui retrace la vie d'habitants de la Puisaye-Forterre.

- Les autres activités seront : une soirée crêpes, une soirée cinéma, une balade gourmande, une expo de cartes postales de Merry et ses environs

Et pour clore la saison, le troisième dimanche de juin aura lieu notre traditionnel vide-greniers.

A bientôt donc.

Le président : Francis RIQUE



Un vide-greniers morose en raison d'un temps maussade

L'Association Reliance assure, depuis plus de quinze ans, des actions en vue d'animer notre village.

Au cours de l'année 2017-2018 ont été organisées un certain nombre de manifestations.

Avec le CMD (Collectif Musique et Danse) de Saint-Aubin, nous avons organisé un concours de soupes, idée qui trottait dans la tête de plusieurs bénévoles et pour laquelle nous avons dit "chiche". Huit participant(e)s nous ont concocté de chauds breuvages que le public a dégusté avec des pains cuits au four à bois par Reliance. Très bonne ambiance que tous ont appréciée malgré le froid ambiant.

La projection de deux films de la série «Portrait mémoire» nous a permis de connaître ce qu'a été la vie d'anciens habitants de la Puisaye. Cela nous a donné envie de faire réaliser l'histoire d'anciens de notre village.

La projection, dans le cadre du festival "Alimenterre" d'un film gastronomique sur les insectes. Un tour du monde des pratiques en la matière nous a appris mille et une façons d'accommoder ces petites bêtes.

Nous avons également organisé le Dixième (vous avez bien lu DIXIÈME) Mange'BD qui a connu un succès maintenant habituel. Cette manifestation n'est que la face visible de l'iceberg puisque ce sont six mois qui sont chaque année nécessaires à son organisation.

Nous avons organisé comme il se doit le troisième dimanche de juin notre vide-greniers sur la place Henri Chamvres. Hélas cette année le temps n'était pas au rendez-vous. La matinée a été assez morose pour les exposants. Fort heureusement le public, bien que tardivement, s'est enfin manifesté nous donnant le punch pour continuer en 2019.

En 2018, forte de son antériorité et de ses bras (ne pas oublier que derrière ces activités se cachent les bénévoles), Reliance a pris sous son aile une toute jeune association "Les amis du château d'Arthé".

Pour les journées du patrimoine nous avons organisé une rencontre qui a réuni au château diverses associations. Une trentaine de personnes ont ainsi été réunies autour de notre légendaire "four bidon". Pizza, tarte et autres gâteries, arrosées de cidre merrillon ont été à l'honneur.

Pour Halloween, "les amis du château d'Arthé" avaient organisé une après-midi pour les fantômes et autres petits diabolins. Ils ont sagement écouté les histoires de sorcières et se sont réchauffés avec un chocolat chaud. Là aussi Reliance était présent, le four bidon a chauffé à blanc pour approvisionner en pain tout ce petit monde.

Le Week-end des Mange'BD

par
l'association
Reliance



Patrick Maniez et Métal dédicacent leurs deux albums «Paul et la rivière» et «Pat le Cash»

Comme chaque printemps depuis 10 ans, nous avons organisé les 18,19 et 20 mai 2018, l'ensemble des manifestations qui constituent traditionnellement «Le Week-end des Mange'BD». Le week-end s'est déroulé sous le signe du beau temps et la fréquentation a été tout à fait satisfaisante. Regardons cela dans le détail si vous voulez bien :

MANGE TA BD !

Et on continue le samedi matin par Mange ta BD, notre atelier de création de cases de BD à manger avec cuisson au four à bois destiné aux enfants. Nous fournissons les ingrédients (pâte, champignon, sauce tomate, jambon, gruyère...) et les enfants (mais aussi les parents...) créent leur propre pizza illustrée. Nous cuissons ensuite les œuvres au four à pain et les créateurs dévoilent leur œuvre... Les plus réussies sont récompensées par un album de BD.

Cet atelier a toujours beaucoup de succès...

CONFÉRENCE «LE TROMBONE ILLUSTRÉ»

Les hostilités ont démarré dès le vendredi par la conférence sur le Trombone Illustré animée par Olivier Rouquet et Patrick Maniez. La salle n'était pas très remplie, mais bon, le sujet était peut-être un peu spécialisé.

Le Trombone illustré était un supplément du journal Spirou présenté comme un journal clandestin à l'intérieur de l'hebdomadaire et fabriqué dans la cave. Paru du 17 mars au 20 octobre 1977 sous l'impulsion d'André Franquin et d'Yvan Delporte, il n'a connu que trente numéros. Journal poil à gratter indépendant de l'esprit de Spirou et d'un format différent, il réunissait des dessinateurs de tous bords.



**CONCOURS DE CUISINE
«LE CAKE DANS TOUS SES ÉTATS»**

Comme en 2017, nous avons organisé un concours culinaire intitulé «le cake dans tous ses états» et à tout(e) cuisinier(e) amateur préablement inscrit(e) au concours. Fabrication maison obligatoire. Un jury composé de quatre gourmets a distribué 4 prix : «le Coup de cœur», «le plus beau», «le meilleur», «le plus original». Les lauréats ont reçu des bonnes bouteilles de vin offertes en partenariat avec la cave «Cavavin» de Aillant-sur-Tholon. Les cakes ont été dégustés sur place avec les personnes présentes. Ils étaient délicieux...



Olivier et l'une des 4 lauréates du concours de cuisine

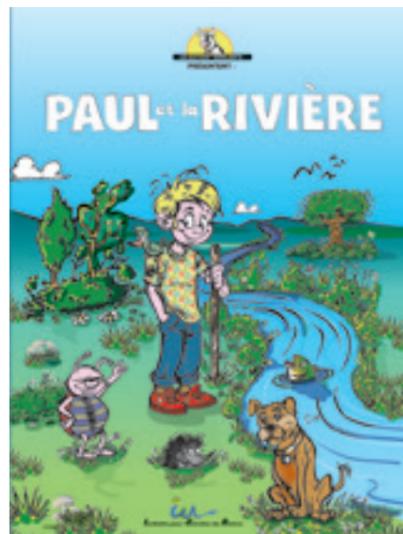
PROJECTION DE FILM «O'BROTHER»

Le samedi soir, nous avons fait le plein de la salle avec la projection du film O'Brother. Nous avons éterné à cette occasion notre nouveau vidéoprojecteur. O'Brother est un road movie franco-américano-britannique réalisé par Joel Coen et sorti en 2000. C'est le 8e film des Frères Coen. Dans l'État du Mississippi, durant la Grande Dépression, trois prisonniers s'échappent de prison. À leur tête, le gentil et beau-parleur Ulysses est entouré du simple d'esprit et optimiste Delmar et du râleur et sanguin Pete. Ulysses a convaincu ses compagnons auxquels il était enchaîné de s'évader pour retrouver le magot d'un braquage de banque s'élevant à un million de dollars. Ils se lancent dans un long périple à travers l'État du Mississippi, traqués par le shérif Cooley.

LE 10^E VIDE-GRENIER BD

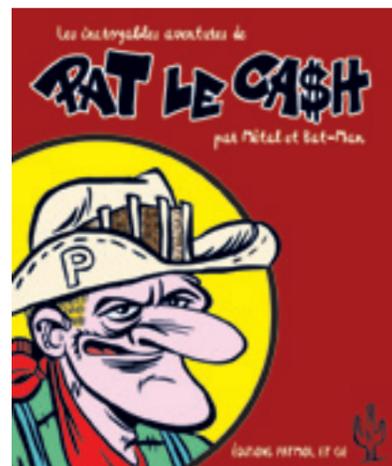
Très bonne fréquentation le dimanche toute la journée de la bourse aux bandes dessinées du VIDE-GRENIER BD, un must pour tous les amateurs de bandes dessinées et d'arts graphiques... des amateurs et des professionnels vendent leurs BD, des dessinateurs présen-

tent et dédicacent leurs albums... Les artistes en dédicace cette année : Patrick Maniez et Métal ont exposé les dessins originaux et dédicacés leurs deux albums «Paul et la rivière» et «Pat le Cash». Jo-Hell, Sean O'Brien et Dominik Vallet étaient également présents...



Une BD éducative à l'initiative de l'Institution pour l'entretien des rivières (IER, 10 av du 4e RI 89-Auxerre)

Patrick Maniez réalisa la mise en page et la mise en couleurs des illustrations de Métal. La BD, en compagnie du jeune Paul et son ami Cox, nous montre comment maintenir la santé de nos ruisseaux et rivières. Différents thèmes sont abordés : protection des berges en présence de vaches, les bienfaits de la ripisylve, continuité écologique, pollution, etc.



Pat le Cash, un super album de Patrick Maniez et de Métal

EXPOSITION «LA BD DANS LA PHILATÉLIE»

Une exposition de timbres organisée avec l'aide du Club Philatélique d'Auxerre se tenait également dans l'église. Il y a eu pas mal de passage bien que l'église soit un peu excentrée du lieu du festival.

MENU GOURMAND

Gros succès le dimanche midi, les personnes qui ont eu l'intelligence de réserver ont pu déguster le repas gourmand pour un prix modique : Travers de porc au miel ; frites fraîches ; tarte maison aux fruits de saison ; pain cuit au four à bois ; boisson ; café. Pour les distraits et les retardataires, les sandwiches du Bédéphile en goguette étaient servis à la buvette...

Sans oublier bien sûr, la tombola du Mange BD organisée en partenariat avec les librairies La Pieuvre d'Auxerre et Bis Repetita de Joigny où l'on pouvait gagner des albums de BD, des intégrales et des tirages Collector...

Cette dixième édition était la dernière.

Nous tenons à cette occasion, à remercier tout les bénévoles (Alexandra, Armand, Bruno, Christine P., Christine R., Didier, Francine, Frederic, Géraldine, Julian, Gabrielle, Emmanuel, Evelyne, Francis, Isabelle, Léonard, Lydia, Martine, Olivier, Patrick M., Patrick V., Thierry, Vincent, Yvonne... et tous ceux que nous oublions, qu'ils nous pardonnent), les exposants et les au-

teurs qui ont participé à ces dix ans de festival à Merry-la-Vallée. Nous n'aurions rien pu faire sans eux. Nous remercions également la Municipalité pour son soutien. Nous travaillons sur un autre projet pour 2020, de la Bande Dessinée bien sûr, mais différemment, et pas seulement... Patience...

L'équipe du Mange'BD



A l'extérieur, des jeux pour petits et grands

Comité des fêtes

Des applaudissements nourris pour le Caribou



Les comédiens du Caribou ont mis une nouvelle fois en avant tout leur talent

Samedi 27 janvier, à l'invitation du comité des fêtes, la troupe du Caribou menée par Gilles LUBRANO est revenue à Merry comme elle le fait tous les ans pour le plus grand plaisir de son fidèle public.

l'arrivée de l'épouse exigeante, la jalousie, dans un cortège de situations hilarantes truffées de quiproquos, de jeux de mots et de rebondissements.

Les talentueux comédiens amateurs de Briennon-sur-Armançon ont interprété une comédie en deux actes de Jean Barbier, intitulée *Ma femme est folle*, dont l'action se passe à Paris dans le bureau du PDG d'une société. Cette comédie de boulevard met en scène la réussite professionnelle et sociale, les relations extraconjugales du patron, un comptable particulier, le contrôleur fiscal,

Le président de la troupe, Gilles Lubrano a chaleureusement remercié les acteurs de l'ombre, machinistes et souffeuse, soulignant les vingt ans de présence de Delphine Viltard, souffeuse, et de Michel Pérard, tour à tour machiniste et comédien, comme les trente ans sur scène de l'incomparable Michèle Morlé.

ML

De Merry-la-Vallée à la cour de Louis XIV

par Marcel **POULET** d'après des notes et relevés d'Anne-Marie **POULET**

Le 15 octobre 1679, Françoise PETIT, épouse de Louis GIBERT, sergent, demeurant à Merry, met au monde le cinquième enfant (1) du couple : Edmée. La lecture de l'acte de baptême réserve une surprise :

Le 15 jour doctobre 1679 nasquit edmée fille de maistre Louis gibert sergent dom(icilié) a merry et de françoise petit ses père et mère et fut baptizée par moy curé soussigné le lendemain son parrain Messire Thomas michau prestre chappellain de Versailles sa marraine Dame Edmée Michau // - ajouté en marge - : // femme de chambre des enfants de France) lesquels ont signé
 P. Loyset Edmée Michau
 Curé Th Michau
 Chapelain ordinaire du Roy (2)

Nous laisserons les GIBERT de côté pour aujourd'hui mais nous reviendrons un jour sur cette famille qui occupa constamment la scène merrillonne jusqu'à nos jours, pour nous intéresser aux deux MICHAU, parrain et marraine. Tous les deux sont aussi membres d'une famille merrillonne qui va connaître jusqu'au XX^e siècle un vaste développement. Ils sont issus d'un couple qui vécut à Merry dans la première moitié du XVII^e siècle : Jean MICHAU, sergent puis marchand et son épouse Edmée MOUREAU (ou MOUROT selon les actes).

Thomas MICHAU : Comme il est précisé dans l'acte et comme il s'intitule lui-même dans sa signature, était donc "chapelain ordinaire du Roy". Il était prêtre ce

qui n'était pas forcément le cas de tous les chapelains jusqu'à une décision de 1677 du roi Louis XIV. La qualification "ordinaire" a un sens précis qu'on pourrait assimiler à celui du mot intérimaire puisque leur fonction était précisément de remplacer, en cas d'indisponibilité, les chapelains "par quartier". En effet beaucoup des fonctions à la Cour étaient exercées un trimestre par an, chaque poste étant nécessairement quadruple. Les chapelains par quartier étaient donc 8 puisqu'ils exerçaient deux par deux.

Par quartier ou ordinaires, les chapelains devaient être constamment à la suite de la Cour (à Versailles, St-Cloud, St-Germain, Fontainebleau, en voyage). Louis XIV et la reine entendant la messe chaque matin, un chapelain, avant de commencer, donnait l'eau bénite à Leurs Majestés et, à la fin de la messe leur faisait baiser le corporal sur lequel il l'avait célébrée. Il leur appartenait aussi de bénir un pain présenté au roi chaque dimanche.

La Chapelle oratoire (à distinguer de la Chapelle musicale) constituait une entité nombreuse et hiérarchisée. Elle avait à sa tête un Grand Aumônier qui dirigeait conjointement avec un Grand Maître de l'Oratoire (mais seul à compter de 1680). Venaient ensuite, et dans l'ordre, un Premier Aumônier, un Maître de l'Oratoire, les confesseurs du roi, 8 aumôniers, 8 chapelains, 8 clercs de chapelle, 1 sacristain, 2 somniers (chargés du linge et des coffres). On voit dans quelle structure évoluait notre merrillon Thomas Michau, soumis étroitement à la hiérarchie, aux rites et aux devoirs de cour, aux privilèges et préséances aussi, le tout selon des traditions et des pratiques contraignantes et immuables ou presque jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Edmée MICHAU : Elle aussi fille de Jean Michau et Edmée Moureau, d'abord femme de chambre du duc d'Anjou en 1669, c'est à dire, à cette date, Philippe dit "Monsieur" frère du roi Louis XIV, né à St-Germain-en-Laye le 21 septembre 1640 et mort à St-Cloud le 9 juin 1701. Dix ans plus tard, dans l'acte de baptême de 1679 ci-dessus elle est donc devenue "femme de chambre des Enfants de France" expression qui désigne les descendants du roi Louis XIV, descendance qui, hors le Grand Dauphin Louis qui a déjà 18 ans n'est plus constituée que des deux enfants encore vivants et légitimés de la duchesse de Lavallière (13 ans et 12 ans) et des six, légitimés eux aussi, de la marquise de Montespan (Athénaïs de Rochechouart-Mortemart) âgés alors de 9, 7, 6, 3, 2, 1 ans).

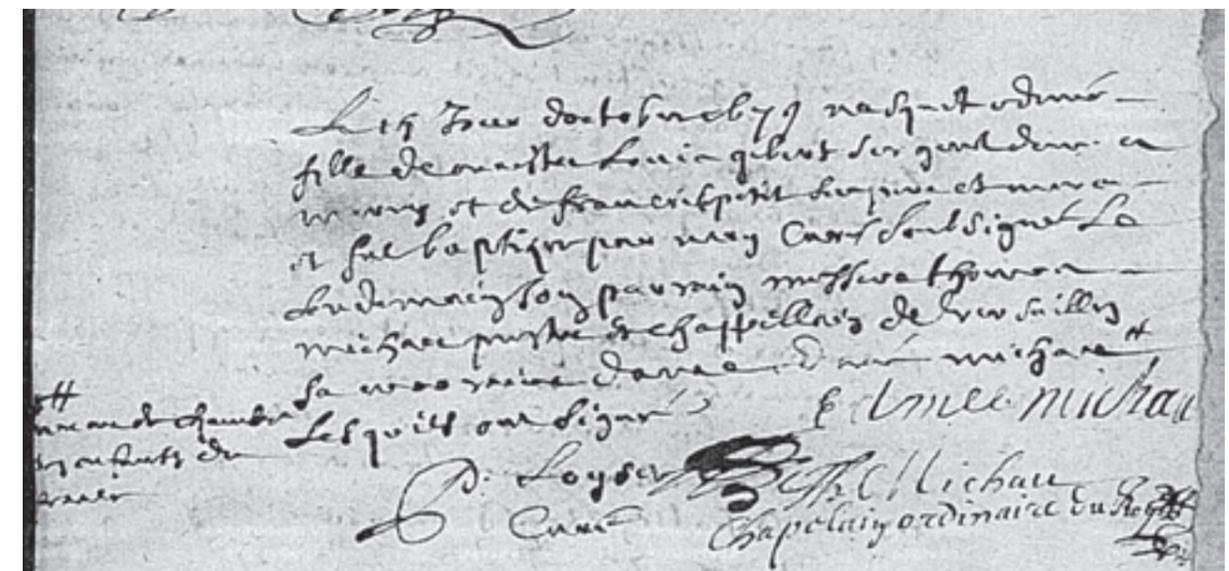
Toujours à propos de nos Michau, nous n'en avons pas fini avec la Cour et ses hauts personnages, puisqu'il nous faut parler d'une autre fille de Jean Michau et Edmée Moureau :

Marie MICHAU : Née à Merry le 4 juillet 1649. L'année même - 1669 - où sa sœur Edmée Michau est citée comme femme de chambre du duc d'Anjou, Marie, qui ne semble pas avoir de fonction particulière - elle n'a que vingt ans il est vrai - mais qui demeure déjà à Paris, rue Saint-Thomas-du-Louvre (3) peut-être avec sa sœur Edmée, épouse un bourgeois de Paris déjà bien en cour et qui fera, seize ans plus tard, l'acquisition des Terre, fiefs, château et seigneurie de Champeaux à Toucy : Pierre HAGUENIER. Avocat en Parlement, secrétaire d'Antoine Bossuet, économiste de l'abbaye Saint-Julien-lès-Beauvais, plus tard fourrier puis maréchal des Logis du roi, il demeure lui aussi rue Saint-Thomas-du-Louvre non loin du palais du Louvre (la Cour et le gouvernement ne seront définitivement fixés à Versailles qu'en 1682).

Le contrat de mariage est signé le 31 mars 1669 en présence d'une assistance relevée due sans doute aux relations du futur époux mais peut-être plus encore à celles de la femme de chambre du duc d'Anjou, sœur de la mariée. Sont témoins en effet les "Hautes et Puissantes Dames" Françoise de Lusignan, épouse de Louis de Prie, marquise de Toucy, de ses deux filles : Charlotte de Prie, marquise de Bonnelles et surtout Louise de Prie veuve du maréchal de La Mothe-Houdancourt et Gouvernante des Enfants de France accompagnée de sa propre fille Charlotte Eléonore Madeleine de La Mothe qui va bientôt épouser Louis Charles de Levis, duc de Ventadour. Devenue duchesse de Ventadour Charlotte aura la survivance de la haute charge de sa mère. Gouvernante à son tour, elle élèvera le futur Louis XV qui l'appelait "maman" ou encore "maman Tadour" et qu'elle sauva de la variole en 1712. Cette terrible maladie venait d'emporter sa mère puis son père une semaine plus tard (12 et 18 février) et "maman Tadour" enleva littéralement l'enfant des mains des médecins ! (C'est pourtant de la variole que Louis XV mourra en 1774).

Assistent encore à la signature du contrat Antoine Bossuet, Conseiller du roi, trésorier général des États de Bourgogne, son fils le célèbre prédicateur Jacques Bénigne Bossuet, bientôt abbé de Saint-Julien-lès-Beauvais "logé au château de Versailles et demeurant au doyenné de Saint-Thomas-du-Louvre" et bien sûr Edmée Michau "sœur de la future épouse".

En 1685 le couple Haguenier achète donc Champeaux à la famille des anciens seigneurs, les SAVELLI. Pierre Haguenier y meurt le 25 décembre 1709. Marie Michau la merrillonne disparaît à son tour en 1719. Tous deux furent inhumés dans l'église collégiale de Toucy, détruite à la Révolution avec une partie des sépultures.



L'acte de baptême d'Edmée GIBERT née le 15 octobre 1679 à Merry-la-Vallée (AD. Yonne.5Mi566/5)

Marie Michau donna le jour à 7 enfants dont 4 vécut :

1- Bénigne Marie Catherine Agnès HAGUENIER, née à Paris, rue Saint-Thomas-du-Louvre le 24 juillet 1672, mariée à 16 ans à Toucy le 1er juin 1688 avec Henry Dumotet, seigneur d'Arthé à qui elle apporte une dot de 20 000 livres. Elle mourut à Toucy le 26 novembre 1703. On suit aisément sa descendance qui aboutit, à la fin du XVIII^e siècle aux Petit d'Arthé et Petit de Dracy.

2- Jean-Baptiste Maurice HAGUENIER, avocat en Parlement, seigneur en partie de La Mothe-Josserand (Nièvre).

3- Cyprien Edme Thomas HAGUENIER, écuyer, Contrôleur général de l'argenterie de Mgr le duc d'Orléans, seigneur en partie de la Mothe-Josserand (Nièvre).

4- Louis Alexandre HAGUENIER de VARENNES, seigneur de Champeaux et La Villotte. Marié vers 1710 avec Anne Angélique CAILLET de CHAMPLOST, d'où trois enfants. Leur fils, Edme HAGUENIER de la Coudre, capitaine au Royal-Roussillon-cavalerie, et chevalier de St-Louis, épousa Anne Elisabeth Petit de Bois d'Aunay qui lui donna un fils, Louis HAGUENIER de la COUDRE, né en 1751 à La Villotte où il mourut, jeune mousquetaire du Roi, le 7 juillet 1773 (4).

Revenons aux ancêtres. Jean MICHOU et Edmée MOUREAU eurent d'autres enfants au destin plus "ordinaire" à savoir :

Jean MICHOU II, né "tenu et nommé sur les saints fonts de baptême" le 15 mars 1642, mort le 24 janvier 1715, marié à une date inconnue avec Fiacre LOUP (1645-1708). Syndic de la paroisse. Ils eurent 3 enfants ; Jean III, Fiacre (ou Fiacrette) et Louise (voir ci-après).

Roch MICHOU, praticien à Merry, puis marchand et bourgeois de Toucy où il mourut en 1707. Il avait épousé en 1660 Louyse JACOB qui lui donna deux filles mariées à Toucy en 1687 et 1688 (Charpy et Simonnet).

Il y eut encore une Catherine, née à Merry le 4 août 1644 et un Claude frère de Roch au mariage de ce dernier à Toucy en 1660. Mais on ne retrouve pas d'autre trace d'eux.

Les petits-enfants :

Fiacre (ou Fiacrette) MICHOU : Elle épouse à Merry, le 23 novembre 1683, André BABELLOT d'où deux garçons Claude et Paul mariés à Merry en 1712 et 1722 (Bornat, Lechien) d'où descendance puis en secondes noces, à Merry encore, le 30 juillet 1701, Louis GIBERT, fils de Louis GIBERT et Françoise PETIT, autrement dit le frère de la petite Edmée baptisée en 1679 ! De cette seconde union Fiacrette Michau eut encore deux filles : Marie Gibert, née en 1702 et mariée en 1719 avec un André Michau (d'une autre lignée) ; Anne Gibert, née en 1704 et mariée en 1722 avec Jean Ronsin.

Louise MICHOU : Elle épouse à Merry, le 19 juin 1696, Jean CHARBUY.

Jean MICHOU III (1678-1735) désigné, selon les actes et les époques comme procureur fiscal, notaire. Il épousa le 5 février 1703, Gabrielle de VILLECHASTEL (ou Vieilchastel), fille Louis de Villechastel et Lucie de la Coudre les seigneurs de La Motte Juilly (ou Jeully, ou La Racine). Comme il arrivait souvent hélas à l'époque et, comme on le voit, quelle que soit la classe sociale, Gabrielle de Villechastel mourut le 12 mai 1705 après avoir donné le jour, le 4 mai, à un fils, Edme Michau, qui ne semble pas avoir vécu bien qu'aucun acte de décès ne figure dans les registres de Merry. Jean MICHOU III se remaria à Merry le 13 septembre 1706 avec « Honneste fille » Louise CHERVY, fille de Maître Edme CHERVY, praticien (homme de loi) et « Honneste Femme » Barbe BABELLOT. A l'inverse de la première, cette seconde union fut longue et extrêmement féconde avec 10 enfants dont 7 vécut et eurent à leur tour une descendance nombreuse qui prospéra à Merry jusqu'au XX^e siècle en s'alliant avec les principales familles merrillonnes tout en maintenant largement le patronyme MICHOU grâce à de nombreux garçons.

1^{ère} génération des descendants de Jean MICHOU III et Louise CHERVY : Enfants nés entre 1708 et 1724. Louise épouse en 1731 Louis BORNAT. Marie épouse en 1742 Edme RONSAIN. Pierre épouse en 1734 Marie GIRARD. Jean épouse en 1738 Edmée NOLOT. Paul épouse en 1741 Anne RONSAIN. Claude épouse en 1744 Edmée GOUT. Louis épouse en 1747 Marguerite CHOUART. Tous eurent une descendance à Merry.

2^{ème} génération, les petits-enfants. On compte 7 filles et 8 garçons, nés entre 1735 et 1759. Les filles s'allient aux SIDE, LAPIERRE, JOLYBOIS, TROTTIER, LALIAT (sabotier de La Prugne) BABLOT avec descendance dans ces familles. Les garçons épousent des filles DIDIER, PLAISIR, CLAIR, PERREAU, POULET, LA-FORGE, THERIN.

3^{ème} génération, les arrières-petits-enfants, nés dans la période 1768-1805, soit 8 filles et 5 garçons, non compris les célibats (rares) les disparitions prématurées comme par exemple le petit Jean Michau, fils de Paul Michau et Brigitte POULET, tombé dans une mare en 1774 à l'âge de trois ans. Les filles s'allient aux TROLLET, BOUSSELIER, HENRION, TROTTIN, CHARPY avec descendance dans ces familles. Les garçons (cercliers, tisserand) épousent des BEAUBOIS, PINAUX, LAFORGE, HENRION, JOUBERT.

4^{ème} génération soit 7 filles et 9 garçons, nés dans la période 1796-1855. Alliances des filles dans les familles GAUTIER, MICHEL, LEGRAS, TROTTIER, MILLOT, JARRY, CALMUS, TISSIER. Alliances des garçons (7 cercliers, 1 couvreur) dans les familles BORNAT, BONIN, TROTTIER, CHARPY, CONNAT, HARDOUIN, CALMUS, TISSIER.

5^{ème} génération soit 17 filles et 7 garçons, nés dans la période 1830-1878. Alliances des filles dans les familles AUCAMUS, MICHOU, ROY, DUBUISSON, BONFILLOU, JOLIBOIS, ROY, BÉGUINE, BARDOT PERREAU, GIBERT CHARPY, BORNAT, MORISSON, dont descendance dans ces familles. Alliances des garçons dans les familles MICHOU, FÈVRE.

6^{ème} génération, née dans la période 1881-1909. Elle est peu nombreuse et marque la fin de la lignée à Merry. Il reste 2 garçons : Mèlèce Auguste MICHOU, cerclier, né en 1855. Il a épousé en 1881 sa cousine Marie Euphrasie MICHOU (5) dont il n'a qu'un enfant, Mèlèce Pierre, né fin 1881, un an avant la mort prématurée (27 ans) de son père. Le destin de cet enfant nous est inconnu. Philippe Gabriel MICHOU, frère de Mèlèce Auguste, cerclier lui aussi, né en 1863 a épousé en 1863 une fille de La Rue-Froide (Parly) Eulalie FÈVRE qui lui a donné 6 enfants dont 4 morts en bas âge. Les deux survivants quittent Merry : Maxime Georges MICHOU, né en 1898, mort en 1979, Mathilde Yvonne, née en 1901, morte en 1988.

L'histoire des MICHOU (ou MICHOT, MICHEAU, ou encore MICHOU forme qui finit par prévaloir au cours de XIX^e siècle) ne se limite pas à cette lignée, même si celle-ci a fini par prendre toute la place.

Plusieurs questions se posent :

1- Quel est le lien entre le couple Jean Michou-Edmée Moureau – dont on ignore le lieu et la date du mariage – et les autres Michou présents à Merry dans les années 1670-1680 soit les couples suivants : Georges Michou et Louise Charron, mariés en 1674. Claude Michou et Catherine Boivin, mariés en 1683. Etienne Michou et Fiacre Morisson, mariés en 1684. Etienne Michou et Edmée Prévost, marié en 1684. Louis Michou et Louise Henry mariés en 1686. Loup Michou et Marguerite Contensin mariés en 1688.

2- Quel est le lien avec les Michou mariés autour de 1610 : Michou-Barbe (1616), Michou-Bardot (1609), Michou-Bonneau (1613), Michou-Darras (1609), Michou-David (1617), Michou-Foué (1616), Michou-Glauduin (1615), Michou-Vinot (1609). Le laconisme des actes de cette époque, quelques lacunes aussi n'autorisent aucune réponse ni hypothèse.

3- Corollaire des questions précédentes : Qui étaient Jean Michou et Edmée Moureau par rapport aux autres ? Quelles sont les raisons des situations particulières de leurs enfants ? Doit-on y voir une conséquence de la proximité des "Hautes et puissantes Dames" de Toucy notamment la maréchale de la Mothe-Houdancourt, Gouvernante des Enfants de France qui aurait pu recruter Edmée Michou, jeune merrillonne peut-être déjà employée au château de Toucy ?

Les réponses sont peut-être dans quelque document à découvrir. En l'état, ce simple acte de baptême de 1679 nous permet d'en apprendre déjà beaucoup sur les

merrillons du temps de Louis XIV et sur le fonctionnement d'un certain "ascenseur social".

Notes

(1) Le couple eut six enfants. Edmée ne survécut pas puisqu'elle décéda à peine un an plus tard en octobre 1680.

(2) Dans l'autre exemplaire des registres « chapelain ord(i) n(a)ire du Roy ».

(3) Ancienne rue de Paris dans le quartier des Tuileries. Elle disparut progressivement dans la première moitié du XIX^e siècle à la suite des travaux de dégagement du palais du Louvre pour sa réunion avec celui des Tuileries.

(4) Veuve depuis 1769, Anne Elisabeth Petit de Bois d'Aunay avait racheté Champeaux en 1773 à son beau-frère Louis Cyprien Haguenier de Varenne (1715-1782) et sa belle-sœur Germaine Edmée Martineau de Gurgy, couple sans descendance. Sans descendance elle-même depuis la mort de son fils en 1773, elle revendit Champeaux en 1785 à Cyprien Noël LALLEMANT, écuyer, avocat en Parlement et lui aussi fourrier des Logis du Roi. Elle était la sœur de Nicolas Marie Petit de Bois d'Aunay qui avait épousé en 1757 Madeleine Hyacinthe Dumotet arrière-petite-fille de Marie Michou la grand-mère de son mari. Sur les Haguenier et Champeaux, cf. Marcel POULET, Champeaux, Châteaux, fiefs, terre et seigneurie. Bulletin Association du Vieux Toucy n° 80, année 2010.

(5) Marie Euphrasie Michou était fille de Théophile Michou et de Catherine Bornat, mariés à Merry le 17 avril 1855. Née à Merry le 13 mars 1856. L'origine commune avec son mari se situe 4 générations au-dessus d'eux en la personne de Louis Michou, laboureur, garde des bois de la Nation en 1792, né en 1726 et fils de Jean Michou III et Louise Chervy (cf ci-dessus 1ère génération). Il avait épousé à Merry le 27 avril 1747 Marguerite Chouart dont il eut une fille et deux garçons ces derniers à l'origine des deux cousins mariés en 1881.

Sources

- Registres paroissiaux de Merry-la-Vallée. Dépôt communal aux Archives départementales de l'Yonne.

- BELY Lucien (sous la direction de). Dictionnaire de l'Ancien Régime. Presses universitaires de France. 1996.

- JURGENS Madeleine et FLEURY Antoinette. Documents du Minutier central. 1960

- LESIRE Antonin. Notes et documents pour servir à l'histoire de Toucy. Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne, tome 62, année 1908.

Centenaire 1914-1918

Ils sont morts, il y a 100 ans...

par Guy PRÉVOST



9 MERRILLONS SONT MORTS DURANT L'ANNÉE 1918 ET 1 DÉCÉDÈRENT EN 1919

Avec l'année du centenaire 2018 s'achève le devoir de mémoire, débuté en 2014, rendu par le Cerclier à nos poilus « Morts pour la France ». Deux soldats décéderont de leurs blessures après la signature de l'Armistice dont un en 1919.

A l'occasion du centième anniversaire de leur décès, nous rendons hommage à ceux tombés au champ d'honneur au cours de l'année 1918 en les sortant de l'anonymat.

BREUILLÉ Maurice Mort à 21 ans

Maurice voit le jour à Merry le 24 juillet 1896. Fils de BREUILLÉ Auguste, bûcheron et cultivateur, et de LAPIERRE Jules, dite Célénie de Villiers-sur-Tholon. Célibataire, il habitait au Chêne avec ses parents et son frère Edgar au N°12 actuel, (maison de la famille Saget).

Le corps de Maurice, soldat au 415^e R.I., n'a pu être identifié sur le champ de bataille. Le jugement lui tenant lieu d'acte de décès indique comme date présumée de sa disparition le 30 mars 1918 à Moreuil dans la Somme alors que les Français venaient au secours du corps expéditionnaire britannique menacé d'écrasement par l'offensive du général Ludendorff.

Il est l'oncle côté paternel de Ghislaine DIAZ.

CHAMVRES François Mort à 37 ans
CHAMVRES Henri Mort à 36 ans

François et Henri sont les deux enfants de CHAMVRES François, cultivateur aux Noues et de POULET Marie Augustine.

François naît le 9 septembre 1880 à Merry. Cultivateur, il épouse en 1912 PRÉVOST Jeanne Sarah.



François Chamvres
(Archives Jean Chamvres)

De cette union naquit Jean, futur instituteur, décédé en 2007. François résidait rue de l'église au N° 3, chez ses beaux-parents.

Caporal au 316^e R.I., médaillé militaire, Croix de Guerre avec étoile d'argent, il décède le 4 juin 1918 à Rassy dans l'Aisne.

Un wagon en provenance de Brienne-le-Château ramena son corps le 11 octobre 1922. Il est inhumé définitivement le 15 octobre 1922 à 14 heures dans notre cimetière, concession N°110

Henri, le frère cadet naît le 5 août 1882 à Saint-Martin-sur-Ocre. Il épouse Armande BARDOT des Davids en 1910 et continue la culture à la ferme des Noues. Armande lui donne 2 enfants : Henri et Cécile.

Caporal au 204^e régiment d'infanterie, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, il fut tué le 20 août 1918 au Mesnil, commune de Vassens dans l'Aisne, 2 mois après son frère.



Henri Chamvres
(Archives Guy Couson)

Il a été inhumé définitivement à Merry, le lundi 28 mars 1921 à 14 H concession N° 212.

Henri est le grand-père de Guy COUSON.

Décoré à titre posthume de la médaille militaire avec la citation suivante :

« Chef d'escouade d'une bravoure exceptionnelle. A été tué en entraînant ses hommes à l'assaut le 20 août 1918 près d'Audignicourt (Aisne). Croix de guerre avec étoile d'argent »

Cette famille paya un lourd tribut aux guerres franco-allemandes. Imagine-t-on la douleur d'une mère, Marie POULET, qui perdit ses deux seuls enfants lors de cette guerre ?

Et celle d'Armande, sa belle-fille, dont je garde le souvenir d'une femme pleine de douceur et de gentillesse, qui perdit son mari en 1918 et plus tard son fils Henri, horriblement torturé puis exécuté par les Allemands en 1944 et dont le nom est désormais associé à celui de la place de notre village.

De plus, BERRY Victor et FROMENT Victor, eux aussi morts pour la France, étaient les cousins germains de François et Henri !

Le 204^e R.I. était un régiment de réservistes de l'Yonne qui s'est trouvé, avec le 4^e R.I. basé à Auxerre, impliqué dans les batailles de la Marne, l'Argonne, l'Artois, Verdun et le Chemin des Dames. Le centre mobilisateur CM 204 a été supprimé en 2000.

DECHAMP Marcel Mort à 20 ans

Marcel naît le 24 août 1898 à Merry. Fils de DECHAMP Marie, originaire de Saint-Aubin, et de TROTTIER Irma. Célibataire, il habitait avec ses parents au Bourg dans la maison située au 15 rue de l'Eglise où son père exerçait la profession de boucher.

Soldat au 287^e R.I., il est tué à l'ennemi au bois du Chapitre le 3 septembre 1918 à Chevilly dans l'Oise.

Il est inhumé au cimetière de Merry, concession N° 210 après une inhumation provisoire au cimetière de Chevilly le 6 septembre 1918.

Sa tombe qui était dans un état lamentable a été restaurée par la commune en 2009. Elle a ainsi accompli son devoir de mémoire à l'égard de ce jeune Merrillon qui sacrifia ses 20 ans pour la France.

Extrait du Bourguignon du 21 mars 1921

Arrivée à Sens d'un premier convoi renfermant les restes des morts du front. Voici par commune, l'indication des noms des militaires ainsi transférés :

Merry-la-Vallée : **Marcel DECHAMP**



La sépulture restaurée de Marcel DECHAMP

DUBUISSON Georges Mort à 26 ans

Georges naît le 10 décembre 1891 à l'Isle-sur-Serein. Fils unique de DUBUISSON Louis de Saint-Aubin-Châteauneuf et de MICHAUT Héloïse Eugénie, lingère, née à Montigny-la-Resle de parents merrillons.

Célibataire, domicilié en dernier lieu à Chichée où son père était chef de gare. Georges exerçait la profession de clerc de notaire.

Lieutenant à la 1^{ère} compagnie du 41^e bataillon de Chasseurs à pied, décoré de la Croix de guerre, il décède le 23 octobre 1918 à quinze heures, soit 19 jours avant l'Armistice, à Wareghem en Belgique, tué par un éclat d'obus alors que la progression des alliés repoussait l'armée allemande au nord.

Georges a été inhumé au cimetière de Vijoc-Saint-Baaps près de l'église en Belgique. Son corps a été ramené à Merry par un train arrivé en gare de Sens le lundi 19 juin 1922.

Décoré de la Croix de guerre avec deux étoiles d'argent, il reçut de nombreuses citations. En voici quelques unes :

Officier d'élite, 2 fois blessé au cours de la campagne. A, à chaque fois tenu à rejoindre son bataillon avant guérison complète. A été tué au cours de la dernière campagne des Flandres le 23 octobre 1918 après avoir donné à ses chasseurs le plus bel exemple de courage et d'abnégation et laissant à tous le souvenir d'une haute valeur morale.

En 1916 : Excellent officier, intelligent, capable de très beaux élans de courage. A bien commandé l'attaque du 22 mai, un groupe d'assaut qui s'est admirablement bien conduit. Malgré des pertes sévères, a soutenu pendant plusieurs heures des combats acharnés contre un ennemi très supérieur en nombre. A fait des prisonniers et pris une mitrailleuse.

En 1917 : Excellent officier, très courageux. A en toutes circonstances donné un bel exemple de courage et d'abnégation. Le 24 juillet 1917, s'est résolument porté en avant sous un feu très violent de mitrailleuses, arrivé sur la position, l'a immédiatement organisée et repoussé une contre attaque ennemie.

Il repose, concession N° 62, avec ses parents et sa petite sœur Marguerite, morte à 5 ans, à côté de la tombe de ses grands-parents maternels.

Sa mère décéda avant lui en 1915. Veuf, son père finit ses jours dans sa maison des Huchons, maison actuelle de Monique COUSON. Georges figure aussi sur le monument aux morts de Chichée.

LAPIERRE Edmond Mort à 31 ans

Edmond naît le 17 mars 1887 à Merry. Fils de LAPIERRE Jules, cultivateur aux Tremblats, et de LAFORGE Léocadie. Employé à Paris, il épouse à Paris 17^e en février 1918 Jeanne BONDOUX, une nivernaise montée à Paris comme Edmond pour y trouver du travail. Elle était domestique.

Sergent au 346^e Régiment d'Infanterie, il est porté disparu le 16 juin 1918 à Vinly dans l'Aisne, quatre mois après son mariage.

Retrouvé sur le champ de bataille, il est inhumé provisoirement le 26 juillet 1918 dans la commune de Chezy-en-Orxois.

Il repose dans la nécropole de Neuilly-Saint-Front (02), tombe N°30.

LEFÈBVRE Charles Mort à 26 ans

Charles voit le jour le 13 septembre 1891 à Jeancourt dans l'Aisne. Fils de Théodore LEFÈBVRE et de LE-GUILLER Anasthasie.

C'est l'évacuation des populations civiles des régions du Nord où se déroulaient les combats qui amena la famille LEFÈBVRE à Merry. Pendant la guerre, elle logea au N°14 rue de Toucy (maison actuelle de madame PARROT) Par la suite, elle s'installa dans la maison sise en face au 1, rue de la Tournelle.

Soldat de 1^e classe au 246^e Régiment d'Artillerie de campagne, 22^e batterie, matricule 408, Charles décède à l'ambulant 239 à Montmirail dans la Marne le 23 juillet 1918 à 17 H 30 des suites de maladie contractée en service commandé.

Il est inhumé dans le carré militaire du cimetière de Montmirail, tombe N°62.

Charles est l'oncle des sept frères et sœurs LEFÈBVRE, élevés à Merry, et dont un des descendant pratique le négoce de matériaux à Aillant-sur-Tholon.

PRÉVOST Pierre Mort à 20 ans

Pierre naît le 29 juin 1898 à Merry. Fils unique de PRÉVOST Julien, cultivateur, et de GREILLOT Héloïse dite Liline. Célibataire, il habitait avec ses parents aux Huchons dans la maison PRÉVOST Henri, 8 rue des Huchons, remplacée de nos jours par un bâtiment de l'OPAC.

Soldat au 82^e Régiment d'Infanterie, 10^e compagnie, matricule 1238, il décède le 19 octobre 1918 à 16 H à la Selve dans l'Aisne. Blessure de guerre.

Il est inhumé le 23 juillet 1924 dans la nécropole nationale de Pontavert (02), tombe 208 après une inhumation provisoire dans le cimetière de Sissonne dans l'Aisne.

Pierre était le cousin germain de PRÉVOST Georges mort pour la France en 1914.

VIEL Norbert Mort à 19 ans

Norbert naît le 5 décembre 1898 à Merry. Fils de VIEL Eugène, cultivateur et éleveur réputé de reines d'abeilles, et d'Alphonsine Marie HENRION.

Célibataire, Norbert habitait avec ses parents et sa sœur Gisèle aux Grangées (le N°3 actuel) dans l'ex-maison de Marcel MERLIER, son futur beau-frère.

Soldat au 109^e d'artillerie lourde, il meurt à l'hôpital auxiliaire N° 25 de Sees dans l'Orne le 23 novembre 1918 soit 12 jours après la signature de l'Armistice.

Norbert est le plus jeune Merrillon "Mort pour la France" lors de la Grande Guerre.

Il est inhumé à Merry dans la concession familiale N° 206 et 207. Norbert est le cousin germain de ma mère Denise PRÉVOST.



Norbert VIEL
(Archives Anne-Marie POULET)

1919

BREUILLÉ Joseph Mort à 41 ans

Joseph vient au monde en 1877, le 22 octobre à Merry.

Fils de BREUILLÉ André, maçon à la Fumée, et de GIBLIN Marie Louise. Il épouse Berthe LAROUSSE en 1906 à Vallan.

Soldat au 38^e Régiment Territorial d'Infanterie, matricule 1434, il décède le 2 février 1919 à 2H du matin à l'hôpital de Montargis.

Il est inhumé dans le carré militaire du cimetière de Montargis. Il figure aussi sur le monument aux morts de Venoy, lieu de son dernier domicile.

Joseph est le grand-oncle de Claude BREUILLÉ des Naudins.

Les tricoteuses

Au début des années 1900, Jeanne MAISON (à l'arrière plan sur la photo) installa des machines à tricoter dans une loge de sa maison au 5, rue des Sabotiers. Durant la guerre 1914-1918, les tricoteuses confectionnaient des chaussettes pour les soldats du front.

Au premier plan : Julia BENOIST, future épouse de Roger JOLIVET du Chêne.

Au deuxième plan : Marcelle JOLIVET, épouse FERRANT

Archives : Suzanne MAISON

12 POILUS SONT INHUMÉS DANS LE CIMETIÈRE DE MERRY-LA-VALLÉE

Frédéric BELLIER	Concession N°221
Victor BERRY	Concession N°215
François CHAMVRES	Concession N°110
Henri CHAMVRES	Concession N°212
Wilfrid COUVRET	Concession N°216
Marcel DECHAMP	Concession N°210
Georges DUBUISSON	Concession N°62
Abel FONTENOY	Concession N°224
Henri GIBLIN	Concession N°37
Fernand MESSAGER	Concession N°220
Camille NEVEU	Concession N°114
Norbert VIEL	Concession N°206

Les corps ont été ramenés par des convois funéraires au début des années 1920.



Retour sur les cloches de Merry

par Marcel POULET



L'acte de bénédiction du 12 novembre 1623
Un document difficile à déchiffrer !
AD. Yonne.5M1565/6

Dans notre article publié dans Le Cerclier n° 19 (année 2014) nous faisons mention d'une cloche nommée Anne figurant dans le comptes de la Fabrique (association paroissiale de l'époque) pour l'année 1623.

Une petite plongée dans les registres paroissiaux, conservés à partir de 1604, avec quelques lacunes au début et, pour cette lointaine période, aux Archives départementales de l'Yonne à Auxerre au titre de dépôt communal, a permis de retrouver l'acte de bénédiction, à la date du 12 novembre 1623, c'est à dire sous le règne du jeune roi Louis XIII alors âgé de 22 ans :

*Le douziesme de novembre mil six cent vingt troys la plus grosse cloche de l'eglise de ceans a este benedicte avec toutes les ceremonies requises et a l'heure de dix heures du matin a este nommée du nom de Anne et par noble homme edme Lecomte de la Ferte escuier seigneur de merry sec pierre fitte husselet chery et mauvais champ et par damoizelle Anne de Laduz son espouze en pres(ence) de la plus grande partye des habitants dem(eurant) en ce lieu de Merry la Vallée.
Cherault
Anne de Laduz La Ferte*

Cet acte est suffisamment clair – dans sa signification sinon dans sa lecture - et n'appelle pas de commentaire particulier. Précisons simplement que les seigneuries de Pierrefitte et Usselot sont des hameaux de l'actuelle commune de Ouanne ; celle de Chery de la commune de Coulangeron.

Quant à Mauvais Champ il s'agissait d'un modeste fief, avec une manoeuvrerie, qui était situé entre le hameau de Maurepas et l'actuelle route de Joigny. La possession de ce fief justifie la qualité de parrain de Lecomte de la Ferte qui n'a que ce modeste lien avec Merry qu'il tenait peut-être de son épouse Anne de Laduz ou d'une alliance antérieure. Le tout sera racheté par les seigneurs d'Arthé, les Dumotet et se trouvera intégré au domaine d'Arthé avant de disparaître.

Cette "plus grosse cloche" fut donc remplacée, près de 55 ans plus tard, par Lucie ou Jeanne Lucie dite alors elle aussi "la plus grosse cloche de l'église de Merry", bénite le 23 octobre 1672 et qui fut refondue pour malfaçon en 1678. On peut s'interroger sur la ou les raisons de la courte vie d'Anne, car 55 ans ce n'est pas bien long.

Note à propos du texte.

Suivant une habitude ancienne, les curés, comme tous ceux qui écrivent à l'époque, abrègent fréquemment certains mots (chacun ayant ses manies et ses façons de faire). C'est le cas ici avec le mot "présence" dans l'expression "en présence" ; l'abréviation est signalée par un trait au-dessus du mot abrégé.

Un cas plus curieux avec plusieurs occurrences ici : le mot ou le phonème "par" (en gras dans le texte reproduit ci-dessus), remplacé par un signe en forme de Z.

Les croix de Merry-la-Vallée

Un modeste patrimoine tombé dans l'oubli et l'indifférence

par Guy PRÉVOST

Il subsiste cinq croix sur notre commune, modestes témoins de notre patrimoine. Ces croix témoignent des comportements religieux du monde rural dans le courant du XIX^e siècle.

Toutes ces croix sont en fer forgé, sans doute exécutées par le forgeron local et le type est toujours le même : Elles comportent un socle en pierre dans lequel est scellée la croix, au centre l'ornementation se compose de quatre volutes rivetées, sans grande originalité, et dans le bas quatre autres volutes reliées à la hampe assurent la stabilité de la croix sur le socle.

Autrefois, il existait aussi de nombreuses croix en bois mais elles ont toutes disparu, victimes du manque de résistance du matériau aux intempéries et parfois du vandalisme.

QUELLE ÉTAIT LA SIGNIFICATION DE CES CROIX ?

Il est difficile de répondre à cette question en l'absence de renseignements historiques. Le temps a fait son œuvre et la mémoire du village s'est envolée. Elles pouvaient rappeler un lieu de culte qui jadis accueillait des processions ou encore témoigner d'un événement inhabituel, du vœu d'un donateur, du fait qu'un vœu de guérison eût été exaucé. Elles pouvaient aussi être érigées en hommage à un saint patron ou pour perpétuer le souvenir d'une personne chère au cœur d'une famille... etc.

Autrefois, emblème protecteur le long d'un chemin, elles indiquaient la route au passant. Aujourd'hui, tombées dans l'indifférence, elles désignent encore pour les Merrillons de souche un lieu-dit tel la croix de Saint-Marc, la croix de Saint-Jean, la croix Verte...

La croix de Saint-Martin

Elle se situe à l'intersection de la route limitrophe avec Saint-Martin-sur-Ocre, dans le bas de Jeully, et du chemin des Gains.

Inscriptions gravées sur le métal

Face arrière :
1884 (verticalement)
♥ **A UNE FILLE CHÉRIE** ♥ (sur la branche horizontale)

Face avant :
IHS (verticalement en haut)
DONNÉ PAR EDME BRUN MARIE Mme TROTTIER (verticalement sur le fût)
STE MARIE MADELEINE PRIEZ POUR NOUS (Sur la branche horizontale)



La croix de Saint-Sulpice

Située aux Huchons à l'intersection de la rue de Vaux et du chemin de la Vaux ferrée
 Cette croix avec son socle a été retrouvée enfouie sous des broussailles lors de travaux de terrassement. La croix en acier moulé était toute petite. Roger Charpy, avec l'aide de Francis Tissier pour la soudure, en fabriqua une autre pour la remplacer.

Inscription gravée sur le socle

Face avant :
ST SULPICE
Priez pour nous

Face arrière :
E^{ne} SEJOURNE 1866
 (le graveur a oublié le "R" de SÉJOURNÉ)



La croix de Saint-Fiacre

Située au Crot dans une propriété privée. A l'origine, elle se trouvait sur le domaine public en bordure d'une voie communale, l'actuelle rue des Guerriers qui se prolongeait alors jusqu'au lavoir, et à l'intersection avec le sentier du Crot.

Après la modification du tracé de la route du Crot au XIX^e siècle, la croix se retrouva dans la cour de la maison au niveau du virage en épingle à cheveux mais restait visible de la route. Une haie vive de clôture la dissimule maintenant partiellement.

Inscription gravée sur le socle :

SAINT-FIACRE



La croix de Saint-Marc

Située au lieu dit "Cheneau", à l'intersection de la rue de Grévin et du chemin du Haut de Cheneau
 La croix peinte en noir est en bon état.

Inscription gravée sur le socle en pierre taillée surmonté d'une corniche :

ERIGEE EN 1774
RENOUVELEE EN 1874
PAR LA FAMILLE THIBAUT



La croix de Saint-Joseph

Elle se situe au lieu dit "La Fraîchette" à l'intersection de la route des Grangées aux Davids et du chemin portant le même nom, en bordure d'un pré clôturé de barbelés.

La croix est en mauvais état, avec des éléments manquants (mais récupérés) Elle doit être prochainement démontée, restaurée et remontée plus près de la route afin qu'elle ne soit plus envahie par les épines d'une haie mal entretenue.

Inscription gravée sur le socle :

SAINT-JOSEPH



La croix en 2018...



La croix en l'an 2000

LES CROIX EN BOIS DISPARUES

Elles étaient assez nombreuses sur la commune et je garde le souvenir de quelques-unes. Pour d'autres, les témoignages de mon père et d'anciens du village, disparus depuis longtemps, m'ont permis d'en conserver la mémoire.

La croix de Sainte-Anne

Elle était située au lieu dit "La Grande Champagne" à la sortie de l'épingle à cheveux formée par la route départementale D22 en direction d'Egleny et à l'intersection d'un petit chemin supprimé au remembrement et qui partait du bas du Pont-Thien.
 Arrachée il y a déjà bien longtemps par un cultivateur peu soucieux du patrimoine, elle fut retrouvée à la décharge. Après sa récupération, elle devait être remise en place. Cela n'a pas été fait et maintenant elle a disparu à jamais...
 Cependant le socle percé existe toujours et se trouve à l'entrée du 10, rue d'Egleny servant de petite jardinière.



Le socle de la croix de Sainte-Anne

La croix de Saint-Vincent

Elle se trouvait au lieu dit "La Bouillée" à l'intersection de la route de Rhodes (VC2) et du chemin d'exploitation cadastré ZC68 (en face de l'antenne aujourd'hui démolie de M. POULET)

La croix de Saint-Eutrope

Elle était située en bordure du chemin de Saint-Eutrope (en limite de Parly) à l'intersection du chemin menant au hameau des Colins.

La croix de Saint-Jacques

Elle se situait au lieu dit "La Croix-Saint-Jacques" au niveau de la patte d'oie à l'intersection de la route des Noues et du chemin du Carrou (en face de la petite maison de M. Quévillon). Elle se trouvait près d'un cormier qui existe encore.

La croix Verte

Elle se situait en bordure de la voie communale VC31 qui part de la D955 (route de Toucy à Joigny) et aboutit à la D22. Peinte en vert, elle était clouée sur un chêne. On la trouvait en face du champ de M. Petit au niveau du petit chemin dans les bois.
 Si l'on en croit les confidences du sieur Juvigny des Noues sur ses amours avec mademoiselle Voguet de Toucy, cette croix s'appelait la croix de Saint-Louis vers 1830 (Voir page 140 du livre « Un amour en Puisaye » éditions de la croix de pierre)

La croix de Saint-Edme

Elle se trouvait dans le haut de la rue de l'Eglise, le long du muret de la maison qui fait l'angle avec la rue d'Egleny. Elle était à côté de la petite porte d'entrée.
 Madame Boistard, l'ex-proprétaire se souvient de cette croix encore présente à son arrivée à Merry. Complètement vermoulue, elle fut enlevée au début des années 1960. La présence de cette croix était indiquée dans l'acte d'achat de la maison.

La croix de Saint-Jean

Elle se trouvait au lieu-dit "La croix de Saint-Jean" à l'intersection de la route départementale D22 et de la route des Noues en bordure de la parcelle cadastrée actuellement ZK76. Avant le remembrement, M. Roland Jolivet, défunt, possédait une terre à cet endroit et son acte notarié mentionnait que la croix lui appartenait.
 A l'endroit de son emplacement, on y a creusé un trou dans le talus pour extraire de l'argile. Ce trou est encore visible.

La croix de Saint-Félix

Elle se trouvait à l'emplacement de la chapelle Saint-Félix avant sa reconstruction en 1843.

Nota : Sur les deux chênes situés devant la façade de la chapelle Saint-Félix étaient clouées deux grandes croix de bois (voir photo page 43 de la brochure Saint-Félix Merry-la-Vallée)

La croix de Saint-Etienne

Elle se situait au lieu-dit "Les Communaux", en face l'étang Rossignol en bordure d'un ancien chemin, aujourd'hui abandonné, qui prolongeait le chemin des Noues, longeait l'étang Rossignol pour aboutir au chêne de la Marmite et conduire jusqu'au Buisson-Saint-Vrin.
 (Voir le plan des anciens chemins, page 38, sur la brochure "Saint-Félix Merry-la-Vallée" éditée par l'association "Sauvegarde du site Saint-Félix Merry-la-Vallée")

Nota :

On trouve une autre croix en fer aux Davids à l'entrée du chemin du Verger-Bouquet avec un socle de forme bizarre. Il est écrit sur cette croix : "Ici repose le corps d'Ambroise Gauthier décédé le 6 mai 1885 âgé de 69 ans. Priez pour lui"

Il est probable que cette croix provient de l'ancien cimetière alors situé sur la place du village. Lorsqu'il fut désaffecté en 1900, un membre de la famille a dû récupérer cette croix pour l'ériger aux Davids en souvenir du défunt. Des GAUTHIER ont habité ce hameau au XIX^e siècle.

Etat civil 2018

Nos joies et nos peines...

NAISSANCES

Nino VINOT, né le 24 février 2018
de Geoffrey VINOT et Léa BOUVRON
Les Noues

Léo GAGEAT, né le 6 juillet 2018
de Cyril GAGEAT et de Eléonore DUTERTRE
Les Davids

Ethan BARDOT, né le 9 novembre 2018
de Christophe BARDOT et de Aurélie ASSAS
Rue d'Egleny

MARIAGES

Gwenaëlle RUFLOCH et Mathieu VERMUNT
Le 9 juin 2018, rue de Saint-Aubin

Joëlle PALLANCA et Gil PISSELET
Le 7 juillet 2018, rue de Toucy

DÉCÈS

Bernard CHARNEAU
Décédé le 27 décembre 2017 à Merry
Né le 19 mai 1927 à Gâcogne (58)



Gérard AUZANET
Décédé le 25 janvier 2018 à Corbeil-Essonnes
Né le 12 octobre 1951 à Paris 9^e



Marie LHUILLERY née GUILLAUME
Décédée le 16 mars 2018 à Auxerre
Née le 12 novembre 1954 à Joigny



Andrée BÉNÉTON née GIBERT
Décédée le 17 octobre 2018 à St-Georges-sur-Baulche
Née le 22 août 1920 à Merry

Claire PARROT
Décédée le 21 octobre 2018 à Joigny
Née le 9 mai 1957 à Soissons

TRANSCRIPTION DE DÉCÈS

Robert LEFÈVRE
Décédé le 22 janvier 2018 à Montholon
Né le 15 septembre 1928 à Merry

Gabrielle LEFÈVRE
Décédée le 4 avril 2018 à Montholon
Née le 28 mars 1927 à Merry

Lucette PLAISIR
Décédée le 5 novembre 2018 à Villeneuve-sur-Yonne
Née le 16 décembre 1920 à Merry

NOUVEAUX ARRIVANTS 2018

Mme Denise Marrault, les Huchons

Mme Léa Moreau et M. Dylan Gautard, rue de la Mouotte

Mme Anouk Lecoin et M. Benjamin Mesnager, les Colins

Mme Aurélie Chamillard et M. Jérôme Merckling, rue de Toucy

Mme Delphine Mairet-Calmus, les Huchons

Mme Cécile Perrot, route de Saint-Aubin

Mme Laura Jovasevic, les Davids

Ex maison Bach

Ex maison Viel

Ex école des filles

Ex maison Boutin

Ex maison Hotrique



Belle charpente en chêne, en forme de coque de bateau renversé sur la partie est de l'église, en face de la cour de l'école.
Sur la sacristie ajoutée en 1770, les chevrons sont en sapin (bas de la photo)

RENSEIGNEMENTS UTILES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

HEURES D'OUVERTURE
AU PUBLIC

Lundi : de 15 h à 17 h
Vendredi : de 15 h à 17 h

Si ces horaires sont incompatibles avec
votre travail, prendre un rendez-vous

CABINET MÉDICAL

Médecin généraliste

PINAS Thierry : 03 86 73 02 92

MAIRIE

Téléphone mairie : 03 86 73 64 66
Adresse e-mail : mairie.merry@wanadoo.fr



ALERTER

SAMU	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18

NOS ARTISANS



03.86.73.03.32 / 06.73.39.96.62
www.patrice-communication-graphique.com



ARTISAN MAÇON

M. LAZZARI

RÉNOVATION

COUVERTURE

CARRELAGE

AMÉNAGEMENT DE COMBLES

Tél./Fax : 03 86 73 66 38

6, rue des Huchons - 89110 MERRY la VALLÉE

SIRET 428 688 741 00019 - APE 432V

DR Multi Services Rural

Création et entretien de parcs et jardins. Clôtures
Abattage et élagage à risque. Préparation de sols
Taille de haies et de fruitiers
Tondobroyage. Gyrobroyage. Traitement / herbicide.
Engazonnement. Scarification

Le Cros - 89110 MERRY - LA - VALLÉE
Tél./Fax: 03 86 73 03 57

siren : 413 421 819 RM 890